

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

REDYNAMISATION DE L'INDUSTRIE DU CINEMA EN CENTRAFRIQUE : CREATION DE FESTIVAL DE FILMS EN CENTRAFRIQUE

Présenté par

Mireille KONGBO-KONZA

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département culture

Spécialité Gestion des Industries Culturelles

Le 10 avril 2019

Devant le jury composé de :

Dr. Jean-François FAU Président

Directeur du Département Culture

Pr. Abdoulaye Camara Examineur

Maitre-assistant de recherche à l'Université

Dr. Hicham Mourad Examineur

Ecrivain et éditorialiste coordinateur du
Master de relation internationale Université
française d'Egypte

Remerciements

L'aboutissement du présent mémoire n'est pas le résultat de mes efforts personnels. Il est le fruit de la collaboration, des encouragements, de l'assistance et surtout de la sympathie dont nous avons bénéficié des autres en nous soutenant tant moralement et financièrement.

Nous tenons nos gratitude et sincères remerciement à l'Université Senghor, au recteur Professeur Thierry VREDEL et au Directeur du département culture Dr. Jean François FAU.

Nous tenons à rendre hommages et reconnaissances au corps professoral et administratif de l'Université Senghor d'Alexandrie, pour leur savoir-faire et savoir être combien louables.

J'exprime ma reconnaissance à ma directrice Mme Béatrice De Pastre directrice des collections du CNC pour l'encadrement et ses conseils avisés.

Aucun mot ne serait plus fort d'exprimer nos sincères reconnaissances à l'endroit de la XVIème promotion de l'université Senghor avec qui on a partagé nos peines et nos joies pendant ces deux années, notamment à la famille GIC sans oublier la famille Centrafricaine particulièrement : Gnamé DOUCOURE, BABAKO Arsène et De Rossi BANGAYA.

Nous tournant en fin en vers notre famille de sang le plus chère de notre de vie, qu'elle trouve ici l'expression de notre sincère et profonde reconnaissance, notamment à ma grande sœur TONIE et AUBIERGE KONGBO-KONZA qui nous a guider pendant toute ces périodes.

Nos frères et sœurs qui sont pour nous les prunelles de mes yeux recevez ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Notre gratitude de considération s'adresse également à notre fiancé Thomas Millard ENDUKA qui nous a beaucoup assistés durant toute notre formation.

Pour, que ceux qui ne sont pas repris sur cette page, aux limites pratiquement définies et dont des gravures de leur mérite nos restent indélébiles au cœur, reçoivent nos sentiments de reconnaissance.

En ce qui concerne vous, amis et connaissances trouvés ici l'expression de notre gratitude et affection, que ce résultat vous inspire l'amour du travail la patience et vous rappelle toujours seul le travail libère l'homme et que la fortune se trouve au bout de l'effort.

Dédicace

Je dédie ce travail spécialement à notre beau-frère Georges Davy TOUCKIA à qui je dois ma réussite d'aujourd'hui,

A notre maman chérie Béatrice BIAKO, toujours prête à se sacrifier pour le bonheur de ses enfants. Merci pour tout.

A mon défunt père Jean KONGBO-KONZA toi qui n'a jamais goûté aux fruits de tes entrailles,

A ma défunte petite sœur Jennifer BIAKO ton nom ne demeure à jamais.

A Mes meilleurs amis, pour leur aide, leur temps, leurs encouragements, leur assistance et soutien.

Résumé

Dans le cadre de cette recherche qui porte sur la redynamisation de l'industrie cinématographique en Centrafrique, nous avons constaté que l'industrie cinématographique rencontre des nombreuses difficultés qui freinent son développement, lesquelles sont liées au manque d'une politique cinématographique apte à soutenir le développement de l'industrie cinématographique en RCA, L'insuffisance de cadres techniques spécialisés et le manque de formation des acteurs du secteur.

L'intervention des pouvoirs publics joue un rôle crucial pour améliorer le cadre juridique, institutionnel et réglementaires, les mécanismes de financements et la professionnalisation des acteurs pour le développement du secteur. La culture étant un facteur important de développement durable et qui contribue à la préservation des identités et expressions culturelles pour garantir un avenir meilleur pour la future génération.

C'est pourquoi nous proposons de créer un festival de films pour mettre en valeur la culture cinématographique nationale. Cela pourrait être une réponse aux principales contraintes à savoir la sensibilisation du public sur l'importance de la culture centrafricaine. Cela pourrait être également une occasion de valoriser des produits culturels en vue de promouvoir les œuvres d'esprits.

Cet évènement culturel vise à diversifier et conscientiser la population, car le cinéma reste un art qui contribue au renforcement du tissu social, le vivre ensemble, la cohésion sociale et est un facteur important pour la consolidation de la paix et de conservation des valeurs culturelles endogènes.

Le festival de films en Centrafrique serait une activité culturelle, intellectuelle et collective qui vise à promouvoir et à valoriser la culture centrafricaine. Il pourrait également créer de la valeur ajoutée, des emplois et contribuer de ce fait au développement du secteur culturel en général et celui du cinéma en particulier.

Mots-clés

Redynamisation, Industrie, Cinématographie, Festival.

Abstract

As part of this research, which focuses on the revitalization of the film industry in the Central African Republic, we have noted that the film industry is facing many difficulties that hinder its development (Lack of a film policy capable of supporting the development of the film industry, the lack of specialized technical staff and the lack of training of the actors of the sector).

Government intervention plays a crucial role in improving the legal, institutional and regulatory framework, funding mechanisms and the professionalization of actors for the development of the sector. Culture is an important factor of sustainable development and contributes to the preservation of cultural identities and expressions to guarantee a better future for the future generation.

That's why we propose to create a film festival to showcase the national film culture. This could be an answer to the main constraints namely public awareness of the importance of the Central African culture. It could also be an opportunity to promote cultural products to promote the works of minds.

This cultural event aims to diversify and raise awareness, as cinema remains an art that contributes to strengthening the social fabric, living together, social cohesion and is an important factor for the consolidation of peace and conservation of endogenous cultural values.

The film festival in the Central African Republic would be a cultural, intellectual and collective activity that aims to promote and enhance the Central African culture. It could also create added value, jobs and thereby contribute to the development of the cultural sector in general and that of cinema in particular.

Key-words

Revitalization, Industry, Cinematography, Festival.

: الملخص

في إطار هذه البحث الذي يتناول إعادة إحياء صناعة السينما في جمهورية أفريقيا الوسطى، قد لاحظنا إن صناعة السينما تواجه العديد من الصعوبات التي تعوق تنميتها كعدم وجود سياسة سينمائية قادرة على دعم تنمية صناعة السينما في جمهورية أفريقيا الوسطى وعدم كفاية الكوادر الفنية المتخصصة ونقص تدريب العاملين في هذا القطاع.

يلعب تدخل السلطات العامة دورًا رئيسيًا في تحسين إطار العمل القانوني والمؤسسي والتنظيمي وإليات التمويل والتأهيل المهني للعاملين في هذا المجال. تمثل الثقافة عاملاً هامًا للتنمية المستدامة فهي تسهم في حماية الهوية والتعبيرات الثقافية لضمان مستقبل أفضل للأجيال القادمة.

ولذلك نقترح إقامة مهرجان سينمائي لتسليط الضوء على الثقافة السينمائية القومية وهو ما قد يكون خطوة لمواجهة أوجه القصور في توعية العامة بأهمية ثقافة أفريقيا الوسطى. كما يمكن لهذا المهرجان أن يكون فرصة لتعزيز المنتجات الثقافية وتشجيع الأعمال الفكرية.

تهدف هذه الفعالية الثقافية إلى توعية الشعب حيث تظل السينما فنًا يسهم في تقوية النسيج الاجتماعي والعيش المشترك والتلاحم الاجتماعي فهو عامل هام لتوطيد السلام والحفاظ على القيم الثقافية المحلية.

سيكون مهرجان السينما في جمهورية أفريقيا الوسطى نشاطًا ثقافيًا وفكريًا وجماعيًا يهدف إلى تعزيز وإبراز ثقافة إفريقيا الوسطى. كما يمكن أن يضيف قيمة أكبر لها و يخلق فرص عمل وهذا يسهم بدوره في تنمية القطاع الثقافي بشكل عام وقطاع السينما بشكل خاص.

: الكلمات الرئيسية

إعادة إحياء – صناعة السينما – مهرجان

Liste des acronymes et abréviations utilisés

CNC : Centre National Cinématographique

COMACICO : Compagnie Africaine Cinématographique, Industrielle et Commerciale

DECP : Direction des Etudes, de la Coopération et de la Perspective

FDAC : Fonds de Développement de l'Activité Cinématographique

FED : Fond Européen de Développement

FEPACI : Fédération Panafricaine des Cinéastes

FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou

FESTI-BA : Festival de film de Bangui

FICA : Festival International de Court Métrage d'Abidjan

FODEAC : Fonds de Développement et d'Extension de l'Activité Cinématographique

JCFA : Journées Cinématographiques de la Femme Africaine de l'image et du son

INEFEC : Institut Africain d'Etude Cinématographique

ISIS-SE : Institut Supérieur de l'Image et de Son /Studio-Ecole

ISTIC : Institut Supérieur des Techniques de l'Information et de la Communication

ISIG : Institut Supérieur de l'Information et de Gestion

INAFAC : Institut National de Formation aux Arts et de la Culture

IMCA : Initiation aux Métiers du Cinéma et de l'Audiovisuel

PROFIS : Programme de Relance de de la Formation aux Métiers de l'Image et de Son

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Education la Science et la Culture

RCA : République Centrafricaine

SECMA : société d'Exploitation Cinématographique Africaine

MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation en Centrafrique.

Tables des matières

REDYNAMISATION DE L'INDUSTRIE DU CINEMA EN CENTRAFRIQUE : CREATION DE FESTIVAL DE FILMS EN CENTRAFRIQUE	i
Remerciements.....	i
Dédicace	ii
Résumé.....	iii
Mots-clés	iii
Abstract	iv
الملخص :	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés	vi
Tables des matières	1
Introduction.....	3
1 Problématique de l'industrie du cinéma en Centrafrique	6
1.1 Présentation de la République Centrafricaine.....	6
1.1.1 Contexte socioéconomique de la République Centrafricaine	7
1.1.2 Analyse de la politique culturelle en Centrafrique	8
1.2 Etats de lieux de l'industrie cinématographique en Centrafrique	9
1.2.1 Historique de l'industrie du cinéma en Centrafrique	9
1.2.2 Problèmes prioritaires.....	11
2 Concept et méthodologie	13
2.1 Clarification des concepts et notion de base.....	13
2.1.1 Problématique	13
2.1.2 L'intérêt du sujet.....	14
2.1.3 Objectifs de la recherche.....	14
2.1.4 Hypothèses de la recherche	14
2.2 Médiation culturelle.....	15
2.2.1 Festival	16
2.2.2 La culture levier du développement économique et de la créativité	16
2.2.3 L'industrie cinématographique au cœur du développement économique.	19
2.3 Délimitation du cadre d'étude.....	21
2.4 Approche méthodologique.....	22
2.4.1 Outils de collecte des informations	22
2.4.2 Expérience du stage	25
3 Stratégies et perspectives de développement du secteur du cinéma en RCA	28

3.1	Les perspectives pour la relance de l'industrie du cinéma en RCA.....	28
3.1.1	Amélioration du cadre réglementaire.....	28
3.1.2	Renforcement des textes juridiques dans le contexte actuel du cinéma en RCA	28
3.1.3	Renforcer les capacités administratives en charge du cinéma.....	29
3.1.4	La professionnalisation des acteurs.....	29
3.1.5	L'exploitation des accords de coopération	30
3.2	Stratégie générale de la valorisation du cinéma en Centrafrique	31
3.2.1	Le cinéma mobile.....	32
3.2.2	Le cinéma numérique ambulante.....	32
3.2.3	Action des pouvoirs publics au soutien de l'exploitation cinématographique	34
4	Présentation du projet.....	35
4.1	Création de festival de films en Centrafrique	35
4.1.1	Contexte et justification	35
4.1.2	Mission du festival	37
4.2	Mise en œuvre	38
4.3	Les activités.....	39
4.3.1	Le public cible	40
4.3.2	Les partenaires	40
4.3.3	Chronogramme de l'exécution du projet.....	42
4.3.4	Le budget prévisionnel.....	43
	Conclusion	44
	REFERENCE BIBLIOGRAPHIE	46

Introduction

La culture apparaît pour tous les pays du monde comme une arme puissante pour assurer un développement durable, plus harmonieux de nos villes, de nos territoires et voire de nos Etats. Elle apparaît aussi non seulement en termes de préservation, d'ajustement, mais de capacité de changer, d'innover et de créer pour apporter sa contribution au rendez-vous de l'échange, de dialogue interculturel, le vivre ensemble et la sociale.

Selon l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture), « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »¹

La politique culturelle en Centrafrique définit la culture centrafricaine comme étant « l'ensemble des pratiques par lesquelles le peuple Centrafricain s'identifie, développe les multiples capacités de son esprit et de son corps, transforme son environnement, domine la nature par la connaissance et la recherche, confère à la société une dimension qui lui est propre, toujours plus humaine, plus harmonieuse, plus conviviale. Elle est la somme des cultures ethniques qui se développent dans les diverses communautés nationales»².

La culture est consacrée quatrième pilier du développement durable aux côtés de l'économie, du social et de l'environnement³, à l'heure où le secteur culturel en Centrafrique rencontre aujourd'hui des difficultés considérables à différents niveaux. Pour ce faire, l'un des défis majeurs à relever de ce secteur est l'application de la Politique culturelle élaborée et promulguée depuis 2005.

Les industries culturelles prennent une source croissante au sein des économies industrielles modernes fondées sur les savoirs et savoirs faire. Leur développement durable relève entre autre des initiatives privées. Elles sont d'abord, plus prometteuses en terme de croissance et de création d'emplois que les autres secteurs, en outre, des véhicules d'identité culturelle et peuvent stimuler la diversité culturelle

La production audiovisuelle et la production cinématographique font partie du secteur des services considérés aujourd'hui comme gisement de main d'œuvre intellectuelle et créatrice. « La production et la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles constituent l'un des secteurs les plus dynamiques de la croissance mondiale du fait d'une

¹ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982

² Orientations de la politique culturelle centrafricaines et plan d'action sectoriel

³ <http://www.agenda21culture.net/fr/documents/culture-4e-pilier-du-developpement-durable>, le 17 novembre 2010, dans le cadre du Sommet Mondial des Dirigeants Locaux et Régionaux - 3ème Congrès Mondial de CGLU, tenu à la Ville de Mexico.

augmentation constante de la consommation des ménages »⁴. Le secteur spécifique du Cinéma et un festival, objet de notre étude présente des caractéristiques ambivalentes ; l'image et le son sont porteurs des valeurs culturelles. Et en conséquence ils peuvent véhiculer des connaissances, des savoir-faire, et en tant que forme d'ouverture au reste du monde, peuvent contribuer à l'enrichissement de nos propres cultures.

L'industrie du cinéma et l'art sont des moyens d'explorer l'homme, son environnement, son histoire et sa culture. Il est plus que tout autre moyen de communication et d'expression, de par l'emprise grandiose que l'image a sur l'être humain, le vecteur le plus puissant pour asseoir et consolider les identités culturelles.

«Puissant support médiatique mondialement reconnu, le cinéma s'est avéré au fil du temps être un moyen de transmission d'informations sur le mode de vie, les idéologies, les pratiques et les cultures des peuples du monde »⁵. Au vu de constat, l'impression qui se dégage est que l'Afrique est à la traîne sur l'échelle mondiale dans ce secteur, le plus particulièrement la République Centrafricaine sur le plan régional.»⁶

La culture de la paix constitue un volet important pour la République Centrafricaine du fait de ces nombreux conflits sociopolitiques que le pays a connu par le passé et de nos jours. Le secteur de la culture n'a pas été épargné par ces douloureux événements.

Cependant, ce secteur clé pour la paix et le développement continu de façon drastique, a connu de nombreuses difficultés qui freinent son émergence. Ces difficultés relèvent de différents ordres à savoir :

L'insuffisance d'infrastructures et d'équipements ;

L'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières devant conduire à un inventaire général de notre patrimoine culturel, pour une exploitation et une gestion saine de nos richesses patrimoniales ;

L'insuffisance de cadres techniques spécialisés et le manque de formation des artistes et opérateurs culturels ;

Les difficultés d'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC);

Les difficultés d'accès au financement ;

L'absence de politique incitative en faveur de la créativité, de production et de diffusion des initiatives innovantes ;

La faiblesse du budget accordé au ministère en charge de la culture.

⁴Toussaint Tiendrébéogo responsable de l'atelier Cinéma et Audiovisuel lors du colloque « Culture et création : facteurs de développement » organisé à Bruxelles du 1er au 3 avril 2009.

⁵François, VOKOUMA « *Produire nos propres images...malgré l'état de l'Afrique* », L'Afrique et le centenaire du cinéma, Paris, 1995, p.269.

⁶ Orientations de la politique culturelle centrafricaines et plan d'action sectoriel

Il nous paraît donc nécessaire de montrer la contribution de la culture dans le processus du développement par l'innovation et la créativité. D'où notre intérêt à aborder le thème de « la redynamisation des industries du cinématographique en Centrafrique : grâce à la création d'un festival national des films à Bangui »

Face à toutes ces difficultés que doit relever la République Centrafricaine nous nous sommes posé la question principale de notre étude, celle de savoir : Quelle politique convient-il de mettre en œuvre pour redynamiser les industries du cinéma en Centrafrique ? En d'autres termes, quels sont les voies et moyens qui doivent être mis en œuvre pour valoriser la culture Centrafricaine à travers le cinéma ?

De ce qui précède, la création d'un festival national des films en Centrafrique (Bangui) pourra rassembler les différents acteurs du secteur cinématographique (cinéastes, interprètes, producteurs...) afin de favoriser la valorisation de l'identité culturelle centrafricaine à travers la production cinématographique.

Pour la vérification de cette hypothèse, nous bâtissons notre travail autour de quatre chapitres à savoir :

- La problématique de l'industrie du cinéma en Centrafrique,
- Le cadre conceptuel et méthodologie,
- La stratégie et les perspectives de développement du secteur de cinéma en Centrafrique,
- Création d'un festival national de films.

1 Problématique de l'industrie du cinéma en Centrafrique

1.1 Présentation de la République Centrafricaine

La RCA est un pays enclavé de l'Afrique Centrale, qui s'étend sur une superficie de près de 623 000 Km². L'étendue du territoire n'a pas favorisé le désenclavement intérieur, très probablement justifié par la faiblesse de la densité de la population avec parfois des espaces surpeuplés et dépourvus d'infrastructures essentielles (route, électricité, eau, télécommunications, etc.). Limité au nord par le Tchad, au sud par les deux Congo (Congo Brazzaville et RDC), à l'Est par le Soudan du sud et nord et à l'Ouest par le Cameroun »⁷. La RCA est constituée de plus de 100 groupes et de sous-groupes ethniques réunis autour d'une langue commune le SANGO, parlé sur l'ensemble du territoire. Cette diversité culturelle ainsi que ces multitudes de traditions demeurent inexploitées et de plus en plus désuet par la jeunesse alors même que c'est une source identitaire qui mérite une préservation et la valorisation pour les générations futures.

Figure 1 Présentation géographique de la RCA



⁷ Division géographique de la direction des archives du ministère des affaires étrangères 2004.

1.1.1 Contexte socioéconomique de la République Centrafricaine

Après s'être effondrée à cause d'une crise politique et sécuritaire prolongée, l'économie de la République centrafricaine (RCA) a quelque peu repris en 2014 et cette reprise a été consolidée en 2015 (4,8%), principalement grâce à l'aide humanitaire internationale. La croissance reste modeste depuis 2015, à cause du contexte sécuritaire instable, qui est en train de se dégrader, ainsi que de la hausse des cours du pétrole. En 2017, le taux de croissance, après avoir été initialement revu à la baisse, avec en toile de fond ce contexte sécuritaire incertain a atteint 4,7%, d'après les dernières estimations du FMI l'activité économique ayant été portée par les secteurs de l'exploitation forestière et de la construction. En moyenne, la croissance devrait osciller autour de 5% en 2018 et à moyen terme (FMI).⁸

Le secteur agricole représente presque 43% du PIB et emploie 72% de la population. Cependant, le secteur souffre d'un manque d'offre de financement, d'une faible productivité et il a été défavorablement affecté par la situation sécuritaire du pays en 2016. À la mi-2015, l'embargo sur les exportations de diamants a été partiellement levé et les premières exportations de diamants ont eu lieu en mai 2016.

Cependant, la contrebande de diamants, à destination notamment du Cameroun, nuit à la reprise économique de la République centrafricaine et à la levée des interdictions pesant sur les exportations. Du côté de l'offre, le secteur industriel a progressé, de 2 % en 2016 à 7,2 % en 2017 (grâce à la construction, l'agro-industrie et les diamants verts), tandis que le secteur des services a souffert des problèmes d'insécurité. Le secteur primaire est retombé pratiquement 6 % en 2016 à environ 3 % en 2017.

La reprise économique s'est poursuivie en 2017, avec un taux de croissance du PIB en volume de 4,3 %, légèrement inférieur à celui de 2016 (4,5 %) mais supérieur aux prévisions annoncées au début du second semestre 2017 (3,8 %). La consommation privée en a été le principal moteur, accompagnée par la consommation publique, modeste. Les exportations ont fléchi à 5,2 % en 2017 après avoir enregistré une hausse record de 8,2 % du PIB en 2016, sous-tendue par les principaux produits d'exportation (bois, or, café et coton). Les importations y compris de produits alimentaires, ont augmenté avec l'amélioration des conditions sécuritaires le long du corridor Bangui-Garoua Boulai.⁹

⁸ <http://www.expert-comptable-international.info/fr/pays/central-african-republic/economie-3>

⁹ <http://www.banquemondiale.org/fr/country/centralafricanrepublic/overview>

Tableau 1 Les principaux secteurs économiques en RCA

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	85,6	8,0	6,4
Valeur ajoutée (en % du PIB)	39,6	15,4	39,3
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	3,2	7,2	4,2

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

1.1.2 Analyse de la politique culturelle en Centrafrique

L'OUA précise « La culture est le ciment essentiel de tout groupe social : son moyen premier d'intercommunication et la prise sur le monde extérieur, son âme, sa réalisation et ses capacités aux changements. Ainsi, la culture, c'est la totalité de l'outillage matériel et immatériel, œuvres d'art, savoir et savoir-faire, langues, modes de pensée, comportements et expériences accumulées par le peuple dans son effort de libération pour dominer la nature et édifier une société toujours meilleure »¹⁰. La politique culturelle est définie selon Boucher(2001, p4) comme « les mesures et les instruments pour protéger et valoriser les traits distinctifs d'une société»¹¹ cette vision plus large est partagée par Léopold Sedar Senghor pour qui « le combat pour la défense des valeurs de civilisation du monde noir»¹² est essentiel. La culture est devenue une préoccupation incontournable des Etats et des gouvernements à l'ère de ce troisième millénaire, de façon à les amener à envisager le développement national en référence avec leurs valeurs intrinsèques, tout en contribuant à l'enrichi Afin de permettre aux décideurs d'agir efficacement, il a été procédé, durant deux (2) années (1985-1987), aussi bien sur place en RCA qu'à la faveur des missions d'information auprès de certains pays amis des études destinées à la définition de procédure à la fois plus économique et plus sûre de la promotion du cinéma en Centrafrique, c'est là le point de départ du développement intégré ou développement durable.

« La République Centrafricaine ne pouvant être en marge de ce courant mondial fait d'échanges et de dialogue interculturel dans la diversité, entend désormais à travers le présent document se doter d'une orientation de sa politique en matière culturelle »¹³. Si plusieurs fora n'ont pu depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale, permis la mise en place d'un tel cadre de gestion du secteur, ils ont servi d'étapes de préfiguration significatives et de repères de base à la l'organisation intellectuelle du Forum Culturel

¹⁰ Manifeste culturel panafricain (adopté par le Symposium du premier Festival culturel panafricain, organisé en 1969 à Alger sous l'égide de l'OUA)

¹¹ Boucher B., Les politiques culturelles dans la francophonie : un état de situation (1er partie), conférence intergouvernementale sur la diversité des expressions culturelles, 2011.

¹² La politique culturelle du Sénégal, de Senghor à nos jours.

¹³ Orientations de la politique culturelle centrafricaines et plan d'action sectoriel.

Centrafricain, tenu à Bangui du 7 au 17 novembre 2005, dont les actes consignés dans le présent document, constituent le tout premier manuel cohérent d'orientation de la politique nationale en matière des arts et de la culture. Ainsi, la recherche, la sauvegarde, la protection et la valorisation du patrimoine national (culturel, naturel et mixte, matériel et immatériel), la redynamisation de l'administration et de l'action culturelles, la promotion des équipements et infrastructures culturels à travers le pays, la promotion de la diversité culturelle.

1.2 Etats de lieux de l'industrie cinématographique en Centrafrique

1.2.1 Historique de l'industrie du cinéma en Centrafrique

Depuis son accession à l'indépendance le 13 août 1960, la RCA faisait partie du réseau de d'exploitation de deux grandes sociétés françaises d'exploitation de l'époque (COMACICO et la SECMA) qui couvraient une superficie de 623000 km², on comptait six salles réparties dans les différentes villes du pays. On distinguait des salles de première vision ou d'exclusivité et des salles populaires auxquelles s'ajoutaient les salles mixtes. Des films occidentaux et africains ont été diffusés par ces sociétés à but lucratif et ont suscité l'engouement du public centrafricain. Cela a conduit les autorités de l'époque à la création d'un service des activités cinématographique.

En 1966, l'activité cinématographique était gérée par un service d'information rattaché au cabinet de la présidence du gouvernement. Pour redorer son image de marque et dans la perspective du développement de ce secteur l'Empereur BOKASSA au pouvoir, va renforcer les structures et les actions de ces services, par la réalisation des films sur la vie politique et Administrative de la nation ; des reportages sur les festivités du 1er Décembre, date anniversaire de la République etc.

Compte tenu de l'ampleur des activités et du flux d'information, BOKASSA érige en 1970, le service cinéma en un département ministériel toujours placé sous tutelle de la présidence de la République. Il place dans l'organigramme, une direction générale des activités filmées et sonores ; le chef de l'Etat lui-même étant le Ministre de l'Information.

Entre 1970 et 1971, toujours sous la Direction de Jean Jacques MEKODONGO, il sera réalisé plusieurs films documentaires politiques parmi lesquels *Merveilleux pays*, présenté au festival des pays d'Asie et d'Amérique Latine en 1978 en URSS¹⁴. La deuxième réalisation sera un film documentaire sur le commencement de l'Ex Empereur, BOKASSA 1er.

La Direction Générale des Actualités filmées a pour mission la production d'actualités filmées sur la vie politique, sociale et culturelle du pays. Les films exploités au fil du temps avec l'inauguration de la Télévision Centrafricaine en 1974, les activités de la direction générale sont remises à cette institution.

¹⁴ Chérubin Raphaël MAGBA TOTAMA *Premiers états généraux des Médias Centrafricains (PEGMC), Modernisation et extension des médias de service public*, Octobre 2008

Ce succès a été aussi rencontré par les films *Voyage à Ouagadougou* et *le Silence de la forêt* du réalisateur Congolais Camille MOUYEKE qui a séjourné, un temps en République Centrafricaine. En partenariat avec l'ESPACE LINGA TERE, le film *Voyage à Ouagadougou* a été projeté plusieurs fois à Bangui en divers endroits de la capitale et plusieurs fois dans la préfecture de la LOBAYE. Le franc succès rencontré par ces projections témoigne d'un intérêt certain du public pour un cinéma centrafricain.

« En ouvrant les frontières de l'histoire du cinéma, nous pouvons échapper au caractère autarcique de l'analyse du grand art pour nous tourner vers l'étude de la culture en tant qu'espace permanent de discussions et de débats : se demander qui parle, de quelle place, à l'intérieur de quelle relation de pouvoir, constitue des questions centrales pour toute politique médiatique démocratique. Tandis que les systèmes de communication transnationaux envahissent le monde, réduisant les identités nationales et locales à un vaste marché américain, nous avons besoin de repenser l'importance du local en tant que terrain et espace de résistance »¹⁵ lors les réalisateurs africains se lancent à la chasse aux images, la question de leur diffusion n'est pas encore sérieusement abordée. Dans beaucoup de pays Africains, les télévisions d'Etat sont encore en chantiers, les salles de cinéma, des projets. Pour pallier ce manque, une réflexion collective aboutira à la création de quelques festivals dits « *panafricains* »¹⁶, lieux d'échanges, de confrontation et d'orientation stratégique des cinématographies nationales.

A l'époque contemporaine nous avons constaté la disparition de cette culture cinématographique « on aurait pu penser que l'obtention de l'indépendance par les africains allait permettre dans un délai raisonnable, que l'exploitation des salles de cinéma traditionnelles en Afrique noire francophone soit assurée par les africains eux-mêmes »¹⁷. Il n'en fut rien pour trois raisons principales :

- Absence d'une production cinématographique africaine suffisamment importante dans les années 1960-1970 pour constituer une source autonome de programmation,
- Absence d'un contrat clairement établi avec les producteurs et les distributeurs européens,
- Absence de volonté manifeste du côté des autorités africaines pour soutenir la culture en général et le cinéma en particulier .¹⁸

¹⁵ Zimmermann Patricia. Cinéma amateur et démocratie. In: Communications, 68, 1999. Le cinéma en amateur. pp. 281-292; doi: <https://doi.org/10.3406/comm.1999.2042> https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1999_num_68_1_2042

¹⁶ Deux d'entre eux, en effet, les journées cinématographiques de Carthage (1966) et le FESPACO (1969) permettent aux cinéastes d'élaborer les projets cinématographiques communs à l'échelle du continent sans prendre en compte véritablement les réalités propres à chaque pays.

¹⁷ Patrick NDILTA des vidéoclubs pour la l'Afrique « salles » de cinéma populaires et lieux de sociabilités au Tchad, p.17.

¹⁸ Patrick NDILTA ;Op.cit.;p.15.

Tableau 2 Nature des salles et le nombre de places existe à cette époque

Salle de cinéma	Type	Nombre
Cinéma le club	Salle de luxe	497
Oubangui palace	Salle de luxe	400
Rex	Salle populaire	400
Etoile	Salle populaire	840
Apolo	Salle populaire	440

Source Denis Athanase MALINGAPOT (1996)

Selon Babacar Baye NDIAYE « les salles que nous a léguées la première génération des cinéastes avaient disparu sans laisser des traces visibles. Le cinéma était mort. Il n'était plus. Il (Abderrahmaneould Salem) ne pouvait pas imaginer tout pays comme le nôtre sans aucune culture cinématographique. Ainsi donc il fallait se battre pour avoir un espace ou on parlerait uniquement du cinéma »¹⁹. Sur ce constat que nous voulons rapprocher les hommes de la culture, et mettre une stratégie simple mais efficace pour redonner de la valeur à l'industrie cinématographique en Centrafrique.

1.2.2 Problèmes prioritaires

Il est à noter que l'industrie cinématographique en Centrafrique rencontre des nombreuses difficultés qui freinent son développement depuis son existence jusqu'à nos jours. Le fonctionnement du cinéma en Centrafrique met en exergue ses forces, ses faiblesses et les perspectives environnementales qui tiennent compte des mutations, des menaces et les opportunités. Ce tableau nous montre les principaux obstacles qui freinent au développement de cette industrie en Centrafrique.

Cette analyse nous a permis de connaître les difficultés qui bloquent le secteur du cinéma en RCA, et d'orienter nos visions sur le fonctionnement de cette industrie afin de développer ce secteur.

¹⁹ Ndiaye Babacar Baye un symbole d'unité nationale de la jeunesse et de liberté d'expression 17 juin 2008 : <http://.babacarbaye.Unblog.fr/2008/06/17> la maison des cinéastes pris Patrick NDILTA des vidéoclubs pour la l'Afrique « salles » de cinéma populaires et lieux de sociabilités au Tchad p.27

Tableau 3 Analyse de SWOT (forces, faiblesses, menaces et opportunités)

Analyse interne	
Force	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence du cinéma centrafricain, ▪ Existence des cadres juridiques et réglementaires, ▪ Appréciation du cinéma par la population, ▪ Formation des acteurs du cinéma, ▪ Mutation du paysage culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les difficultés d'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC); ▪ Absence de plan de production, ▪ Les difficultés d'accès au financement, ▪ La gestion des droits patrimoniaux. ▪ Absence de formation des professionnels
Analyse externe	
Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La domination des films étrangers ▪ La concurrence des majors ▪ Méconnaissance du secteur par le pouvoir public ▪ Faible revenu de production locale ▪ La piraterie ▪ Absence des diffuseurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilège au cinéma et l'audiovisuel dans la coopération culturelle ▪ Reconnaissance des problèmes par l'Etat ▪ Formation des cinéastes par l'alliance française de Bangui ▪ Besoin de consommation des produits locaux. ▪ Marché porteur

Ces principaux problèmes se résument de la manière suivante :

- L'insuffisance de cadres techniques spécialisés et le manque de formation des acteurs du secteur ;
- L'absence de politique incitative en faveur de la créativité, de production et de diffusion des initiatives innovantes ;
- Manque des formations académiques des professionnels.

2 Concept et méthodologie

2.1 Clarification des concepts et notion de base

2.1.1 Problématique

Le secteur de la culture en RCA connaît de nos jours des difficultés considérables à différentes échelles. En effet, la politique culturelle qui a été élaborée depuis 2005 par l'Etat Centrafricain n'a pas pu connaître un succès véritable. Cela est lié au manque d'infrastructures culturelles et aux manques des professionnels.

Le secteur du cinéma est insuffisamment structuré et peu professionnalisé dans un contexte international qui devient plus exigeant. Plus encore, les producteurs, les cinéastes et les réalisateurs sont peu formés à la gestion de leur carrière et ne trouvent pas autour d'eux un tissu d'opérateurs d'une capacité et d'un niveau appropriés. Ce qui fait qu'ils ne sont pas bien connus par la population centrafricaine, qui elle, se tourne vers les films étrangers.

Nous pouvons résumer de manière brève, le problème lié à l'industrie cinématographique en RCA :

- Manque d'une politique cinématographique apte à soutenir le développement de l'industrie cinématographique en RCA ;
- Insuffisance d'organisation et de promotion du cinéma ;
- Manque d'application des textes juridiques et réglementaires du secteur.

C'est dans ce contexte d'inadéquation du cadre légal et juridique que s'inscrivent les possibilités de mettre en œuvre une politique dynamique et efficace de promotion et de production nationale. Il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Comment rendre le cinéma compétitif sur le marché national ?
- La création d'un festival pourrait-il contribuer au développement du cinéma en RCA ?
- Quelle est la part des chaînes de télévision dans le développement de l'industrie cinématographique en RCA ?

Ces questions feront l'objet de notre travail en raison de l'importance croissante du secteur, il est plus qu'urgent d'envisager des mesures à la fois réglementaires et matérielles en vue de promouvoir le secteur. Cette recherche a pour but de proposer une solution liée aux problèmes de l'industrie cinématographique et à son fonctionnement en République Centrafricaine.

2.1.2 L'intérêt du sujet

L'intérêt de ce sujet se justifie pour plusieurs raisons, d'ordre économique, social, culturel et éducatif.

En effet, la RCA dispose des ressources culturelles diversifiées, qui rencontrent des difficultés dans leur mise en valeur. Ceci est lié à l'absence d'une politique cinématographique apte à soutenir le développement de l'industrie cinématographique, à l'insuffisance de l'organisation et de la promotion du cinéma etc. Pour pallier à ce problème, il est important d'inciter les pouvoirs publics à intervenir dans le cadre de la mise en application des textes juridiques et réglementaires de l'industrie cinématographique afin de créer une possibilité de rencontre et d'échange entre la culture cinématographique et la population.

C'est pourquoi cette étude vise à :

- Développer une sensibilisation sur la mise valeur de l'industrie cinématographie en RCA,
- Instaurer une réglementation juridique et institutionnelle de l'industrie cinématographique,
- Encourager la production cinématographique locale,
- Donner une visibilité aux créateurs centrafricains.

2.1.3 Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette étude est de donner un nouvel essor à l'industrie cinématographie en RCA.

Il s'agit de manière spécifique :

- D'améliorer le cadre règlementaire et la formation aux métiers du cinéma ;
- De renforcer les textes juridiques par rapport au contexte actuel du cinéma en RCA ;
- De renforcer les capacités administratives en charge du cinéma.

L'atteinte des objectifs spécifiques permettra de faire de nombreuses propositions de solutions parmi lesquelles le projet spécifique de festival fera l'objet de la quatrième partie du dossier.

2.1.4 Hypothèses de la recherche

Se basant sur nos différentes questions de la problématique, nous pouvons émettre les principales hypothèses suivantes:

- Pour rendre le cinéma national compétitif, l'Etat doit s'engager à élaborer des textes juridiques fiables dans le secteur, de former les différents acteurs (les

producteurs, les réalisateurs, les administrateurs...) afin de permettre une meilleure organisation dudit secteur,

- Le festival de films contribue au développement du cinéma en RCA, en organisant des activités qui favoriseront une meilleure visibilité des cinéastes et des films nationaux,
- Les chaînes de télévisions doivent diffuser des films nationaux afin au détriment des films étrangers.

Ces hypothèses seront confirmées ou infirmées par les résultats de la recherche.

2.2 Médiation culturelle

« L'expression de La médiation culturelle est une forme particulière de médiation qui regroupe l'ensemble des actions visant à mettre en relation un public avec une offre artistique ou culturelle (exposition, concert, pièce de théâtre, performance artistique, œuvre littéraire ou cinématographique. Ses finalités sont tout à la fois éducatives, récréatives et citoyennes. Voulant œuvrer tant sur le registre du sens que sur celui du vivre ensemble, la médiation culturelle s'inscrit dans une double perspective de démocratisation culturelle (accès du plus grand nombre aux valeurs patrimoniales) et de démocratie culturelle (valorisation des expressions culturelles des populations) »²⁰.

La médiation culturelle peut être l'occasion d'expérimenter des pratiques ancrées et participatives, des formules hybrides, décloisonnées, et hors les murs. Parmi les procédés d'intervention les plus utilisés dans les projets de médiation culturelle,²¹ on trouve :

- les activités d'animation pédagogique ;
- les ateliers d'initiation ;
- les ateliers de création ;
- les activités d'accompagnement ;
- les invitations à une sortie culturelle ;
- la promotion de l'offre culturelle ;
- la diffusion d'un événement ou d'une œuvre artistique.

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle), ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle). Les milieux professionnels, les gouvernements et les chercheurs universitaires ont développé différentes définitions de la médiation culturelle, qui reflètent la multiplicité des pratiques existantes. Une vision plus largement partagée affirme que « les projets de médiation culturelle s'inscrivent dans une perspective de changement des conditions de vie sur le plan personnel, collectif ou social, de

²⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diation_culturelle

²¹ <http://montreal.meditationculturelle.org/quest-ce-que-la-meditation-culturelle/les-formes-de-la-meditation-culturelle/>

développement culturel des communautés, de transformation des rapports sociaux et de production de nouvelles formes du vivre-ensemble. En cela, la médiation culturelle rejoint les objectifs transversaux de développement tels qu'inscrits dans l'Agenda 21 de la Culture »²².

2.2.1 Festival

Un festival est une manifestation à caractère festif, organisé à une époque fixe et récurrente annuellement ou biennale cas de FESPACO, autour d'une activité liée aux spectacles, aux arts, aux loisirs, etc. Il a une durée d'un ou plusieurs jours²³.

Un court-métrage, est un film d'une durée inférieure à une heure. On retrouve dans le court métrage les mêmes catégories que dans le long métrage : film documentaire, fiction, film d'animation, film expérimental, film politique.²⁴ Un festival de films de court métrage, est une manifestation qui se déroule à une époque fixe et récurrente (annuellement la plupart du temps) et durant laquelle les meilleurs courts métrages sont distingués par des récompenses²⁵.

Tableau 4 Indicatif de quelques festivals de court-métrage

Mon du festival	Pays
▪ Le festival de Cannes	France
▪ Le Festival International du Court Métrage de Clermont-Ferrand	France
▪ Le Festival du Cinéma Européen	France
▪ Le Festival international de court-métrage de Louvain	Belgique
▪ Le "Brussels Short Film	Belgique

Source : <http://apprendre-le-cinema.fr/les-festivals-de-court-metrage/>

2.2.2 La culture levier du développement économique et de la créativité

Lorsque la culture est étudiée comme un des facteurs déterminants du développement d'une communauté, notamment sous l'angle de l'analyse du rôle qu'elle joue en termes de développement économique et social, elle doit être comprise dans sa multiple dimension, identitaire, évolutive, socio-économique et communicative. D'une part,

²² <http://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/>

²³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Festival#Sur_le_continent_africain

²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Court_m%C3%A9trage

²⁵ <http://apprendre-le-cinema.fr/les-festivals-de-court-metrage/>.

la culture est le socle identitaire de la société et, de ce fait, elle comporte une dimension « civilisationnelle »²⁶ ou anthropologique.

L'Unesco, dans sa Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, souligne, à propos de sa dimension anthropologique, que « la culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés »²⁷ D'autre part, l'individu traduit et cristallise sa sensibilité et la culture qu'il porte dans des formes d'expression et de manifestation esthétiques, artistiques et culturelles diverses, qui prennent la forme d'objets, œuvres artistiques, littéraires ou musicales, créations, images, spectacles, manifestations, événements, etc. Afin de faciliter la lecture, nous appellerons toutes ces formes d'expression et de manifestation esthétiques, artistiques et culturelles des biens et services culturels, tout en sachant que ce terme est réducteur par rapport à la diversité et la richesse de formes de manifestation de la culture. L'ensemble d'activités concourant à créer, à reproduire, à partager et à diffuser ces biens et services culturels donnent naissance aux différents secteurs d'activité culturelle, qui sont, en tant que sources d'occupation, de revenus et de valeur ajoutée, une composante à part entière de la dynamique économique et social d'une communauté.

Au niveau européen, le rôle fondamental de la culture et son potentiel en termes de développement a été pleinement reconnu. Pour l'illustrer, citons la Communauté Européenne qui, en mai 2007, à l'occasion d'une communication au Parlement européen et au Conseil, signalait que « La richesse culturelle de l'Europe, fondée sur sa diversité, représente aussi, et de plus en plus, un atout important dans un monde immatériel fondé sur la connaissance. Le secteur européen de la culture est déjà un créateur très dynamique d'activités économiques et d'emplois sur le territoire de l'Union Européenne. Les activités culturelles contribuent également à promouvoir une société favorable à l'inclusion et à prévenir et atténuer la pauvreté et l'exclusion sociale. Comme l'a reconnu le Conseil européen dans ses conclusions de printemps 2007, des entrepreneurs créatifs et une industrie culturelle énergique constituent une source d'innovation unique pour l'avenir. Ce potentiel doit être davantage mesuré et pleinement exploité. »²⁴

Dans un contexte économique international difficile et peu lisible, où les mutations et les défaillances du système ont fortement brouillé les postulats classiques associés au développement, un consensus assez large semble se dégager autour de l'idée qui veut que « l'économie de la connaissance et de la créativité »²⁸ est un des piliers fondamentaux pour un développement économique durable de l'humanité dans le futur proche. Cette notion, qui est une des composantes d'une vision multidimensionnelle et évolutive de la dynamique économique contemporaine, émerge comme corollaire aux multiples développements

²⁶ Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle, adoptée par l'Unesco en 2001.

²⁷ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Unesco, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ciudad de Mexico, 26 juillet - 6 août 1982.

²⁸ Patricio Jeretic .La Culture comme facteur de Développement économique et social Rapport Novembre 2009.

technologiques des dernières décennies et comme réponse aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

L'Union Européenne a reconnu explicitement cette situation dès l'année 2000, lors du sommet de Lisbonne, où les chefs d'État et de gouvernement se sont fixé comme objectif de permettre à l'Union Européenne de devenir... «L'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale »²⁹ L'étude, première du genre au niveau mondial, conclut que pour bénéficier pleinement du potentiel économique des industries culturelles et créatives, les créateurs doivent être équitablement rémunérés pour l'utilisation de leurs œuvres créatives, et ce afin qu'ils puissent continuer de contribuer à la culture et à l'économie ,les secteurs culturels et créatifs génèrent des revenus supérieurs à ceux des services de télécommunications au niveau mondial (2 250 milliards de dollars US contre 1 570 milliards de dollars US) et emploient plus de personnes que l'industrie automobile en Europe, au Japon et aux États-Unis réunis (29,5 millions contre 25 millions). « L'économie de la culture et de la création, moteur de l'économie mondiale, représente 29,5 millions d'emplois »³⁰ , Pour l'ancienne Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova les secteurs culturels et créatifs sont un moteur essentiel des économies des pays développés et en développement. Ils font en effet partie des secteurs qui connaissent la croissance la plus rapide et influencent la création de valeur, la création d'emplois et les recettes d'exportation. Ils peuvent contribuer à garantir un avenir meilleur dans de nombreux pays à travers le monde.

En 2011, le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture et de la communication français estimait que 152 000 entreprises marchandes (-3,3 % par rapport à 2010) appartenaient au secteur de la culture avec un chiffre d'affaires de plus de 71 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 29 milliards d'euros (valeur 2010). Cela représentait, en 2010, 4,7 % de l'ensemble de l'économie marchande française et 2,3% des effectifs (environ 281 000 salariés en équivalent temps plein). La forte hétérogénéité du secteur doit être remarquée dans l'analyse de ces données : l'architecture et les chaînes de télévisions généralistes en sont les premiers contributeurs économiques. A l'échelle du territoire national, comme pour de nombreux autres secteurs, les industries culturelles sont caractérisées par une forte atomisation (hormis pour l'audiovisuel) qui n'est pas pour autant synonyme d'un manque de dynamisme économique. La part d'export reste très en deçà de la moyenne des secteurs marchands, hormis pour le jeu vidéo, du fait d'un marché, par essence, local (ex. : salles de cinéma) ou de produits nécessitant des

²⁹ Le Conseil européen extraordinaire de Lisbonne (mars 2000) : vers une Europe de l'innovation et de la connaissance.

³⁰ Panorama mondial de la culture : la culture et la création sont des moteurs de l'économie mondiale diligentée par la CISAC – La Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs.

adaptations pour être exportés (traduction...)³¹ Le tableau ci-dessus nous indique le nombre d'emploi crée dans le domaine culturel en France.

Tableau 5 Poids (en valeur ajoutée) et part relative des branches culturelles dans le champ de la culture et dans l'ensemble de l'économie, 1995-2016

	Valeur ajoutée (en milliards d'euros courants)			Part dans l'ensemble d'économie (en %)			Part dans l'ensemble de l'économie des branches culturelles (en %)		
	1995	2013	2014	1995	2013	2014	1995	2013	2014
Audiovisuelle	6,3	12,3	12,6	0,57	0,65	0,6	25,0	28,0	28,6
Arts vivant	3,0	6,8	6,9	0,36	0,36	0,36	11,9	15,6	15,7
Presse	5,5	5,5	5,3	0,50	0,29	0,28	22,1	12,5	12,1
Agent de publicité	2,6	4,9	4,9	0,24	0,26	0,26	10,6	11,2	11,2
Patrimoine	1,2	4,1	4,2	0,11	0,22	0,22	4,8	9,4	9,6
Architecture	1,6	3,2	3,0	0,15	0,16	0,17	6,4	7,3	6,9
Art visuel	1,4	2,6	2,6	0,13	0,14	0,13	5,7	5,9	5,9
Livre	2,1	2,7	2,6	0,19	0,14	0,13	8,3	6,0	5,9
Enseignement	1,3	1,8	1,8	0,12	0,10	0,10	5,2	4,1	4,2
Ensemble culture	25,1	43,8	43,9	2,29	2,31	2,30	100,0	100,0	100,0
Ensemble économie	1097,4	1899,3	1910,2	100,0	100,0	100,0			

Source : Insee, comptes nationaux – base 2010/DEPE, Ministère de la Culture et de Communication.

2.2.3 L'industrie cinématographique au cœur du développement économique.

Le cinéma est un art et une industrie écrit André MALRAUX³² « Le cinéma est une activité par nature spéculative qui s'inscrit dans une économie du prototype, de l'engagement, du pari et du risque »³³. Le 28 décembre 1895 »³⁴ qui est la date de la première projection

³¹: Mme Nadia GUITARD. Les études du conseil économique, social et environnemental du limousin L'économie culturelle et créative : un levier du développement régional rapporteurs : MM José CHULIA et Jean moyen chargée d'études. N°2013-.

³²MALRAUX André, *Esquisse d'une psychologie du cinéma*, publié en 1946, cité par Laurent CRETON dans *Economie du cinéma en 50 fiches*, p.19

³³Hurez Stéphanie, Creton Laurent, *L'économie du cinéma*. Paris, Nathan, coll. 128, 2003, 128 p., *Questions de communication*, n°_5 (1 juillet 2004), <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7132>.

cinématographique publique payante organisée par la société Lumière et ses fils. Pour Laurent CRETON³⁵, le cinéma et l'audiovisuel exercent une influence accrue sur la vie culturelle. Facile d'accès, séduisante, supposée dire la vérité, l'image possède de nos jours une évidence qui lui a permis de s'imposer comme référence primordiale. Les œuvres cinématographiques constituent un moyen de vulgarisation et de valorisation du patrimoine culturel d'un pays. Elle donne des informations sur l'espace, l'urbanisme, l'architecture, les coutumes et les perceptions d'une société à un moment de son évolution.

Le cinéma est au cœur du développement d'un pays. Il présente un facteur majeur pour les Etats Unis « dans les années quatre-vingt-dix, il emploie environ cinq cent mille personnes et constitue la troisième exportatrice avec 6 milliards de dollars d'excédents (...).en outre directement, il est un vecteur de promotion de l'ensemble de l'économie américaine »³⁶. Les enjeux économique et culturel que révèle Hollywood a conduit beaucoup de pays à s'inspirer de ce modèle de réussite (Bollywood, Nollywood). En Centrafrique tous les maillons d'une industrie existent mais demeurent à l'état embryonnaire.

« Le poids économique du cinéma est modeste, son chiffre d'affaire mondial fut de 68,3 milliards d'euro en 2011 dont seulement 24,6 milliards d'euro en provenance de l'exploitation en salle, l'essentielle des ressources provient de la télévision et la vidéo domestique, le cinéma mondial est très fortement marqué par le poids des grands studios de Hollywood. Plus de 90°/° de part de marché »³⁷ explique Creton (p. 94-95). Le développement des activités cinématographiques a permis la création de nombreux emplois directs et indirects engendrant par cette occasion une valeur ajoutée pour l'économie nationale. Au Burkina Faso, les activités culturelles en générale et celles du cinéma en particulier contribuent d'une manière considérable à l'économie. D'abord, concernant l'emploi, en 2009, le secteur culturel employait 164592 personnes représentant 1,78% des actifs, soit plus que ce qu'emploie la fonction publique burkinabè. Les activités liées au cinéma, la radio, la télévision et du numérique quant à elles emploient 5 264 personnes soit 3,3%. Il ressort de nos enquêtes que le secteur du cinéma peut contribuer davantage à la création d'emplois au Burkina, pour peu que l'Etat soutienne la filière. Au plan économique, le secteur de la culture d'une manière générale contribue à la formation du PIB à hauteur de 79,667 milliards de FCFA soit 2,02%⁵³ du budget de l'Etat. Le cinéma et l'audiovisuel

³⁴ BUSSON Alain, EVRARD Yves, *Les industries culturelles et créatives Economie et stratégie*, septembre 2013, Paris, Vuibert, p.166

³⁵ CRETON Laurent, *Economie du cinéma: perspectives stratégiques*, -3e édition, Armand Colin, 2005, p.18

³⁷ BUSSON Alain, Yves EVRARD, *Les industries culturelles et créatives Economie et stratégie* publié en septembre 2013, Paris, Vuibert, p.168.

contribue pour 3,402 milliards de francs CFA soit 0,09% du budget, Le FESPACO à chaque édition génère environ 1 milliard 63056 millions de FCFA.³⁸

Pour Laurent CRETON explique l'industrie Toute activité artistique et culturelle a des fondements et des implications socio-économiques dont l'influence est plus au moins grande. Pour le cinéma, l'importance cinématographique est constituée d'entité économique qui s'intégrant au sein d'une filière, il est économiquement fondé sur l'importance de gains de production obtenus grâce à des innovations de processus.

Tableau 6 Emploi dans le secteur culturel aux Etats-Unis 1921-1937

	Californie en nombre et % total national		New York stade en nb et % du total national		Etats-Unis en nb
	Nombre	%	Nombre	%	
1921	5329	50,0	3922	36,8	10659
1923	7137	72,1	1734	17,5	9904
1925					11518
1927	12852	80,1	1907	11,9	16013
1929					19602
1931	11182	75,4	2794	17,5	14839
1933	16417	86,2	1748	9,2	27037
1935	23278	84,4	3240	11,5	27592
1237	30408	87,8	2883	8,3	37624

Source: *US Department of commerce, Bureau of the consus, Biennial consus of manufactures*³⁹

2.3 Délimitation du cadre d'étude

Dans le cadre de notre travail, nous retiendrons que l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel comprend les secteurs de la création, de la production, de la distribution, de l'exploitation/diffusion et des industries techniques. Aussi, nous considérons uniquement le cinéma en tant que 7e art, œuvre filmique destinée à être projetée dans une salle de cinéma, à la télévision ou sur internet.

³⁸ « Étude sur les impacts du secteur de la culture, sur le développement social et économique du Burkina Faso », 2010, p.121.

³⁹ Frédéric Leriche, Sylvie Daviet, Mariette Sibertin-Blanc et Jean-Marc Zulliani, *L'économie culturelle et ses territoires*, Collection « Villes et territoires », Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p.34

Naturellement certains vont ressurgir dans l'analyse subséquente comme la télévision, les TIC ou la radio qui entretiennent des rapports équivoques avec le cinéma et qui sont utilisés comme moyen de production ou de promotion.

Nous avons décidé d'étudier le regard de la population centrafricaine sur les méfaits de la production étrangère sur la population Centrafricaine pour tenter de trouver des voies utiles au retour d'une production nationale de la cinématographie. Il ne s'agira pas pour nous de déterminer tous les facteurs sociaux qui freinent la production nationale du cinéma, mais d'établir dans quelle mesure le cinéma et la télévision peuvent constituer un facteur de création d'emploi pour les jeunes. Car la Centrafrique a une population à majorité jeune. Selon des estimations récentes, l'âge moyen de la population centrafricaine frôlerait les 20 ans. Nous voudrions donc nous intéresser à cette tranche de la population qui a peu, ou pas du tout connu les périodes plus fastes de notre cinéma avec le règne de l'Empereur Bokassa. Notre cible sera donc les personnes adolescentes et adultes qui ne l'étaient pas encore à cette période, les jeunes de 18 à 35 ans. L'espace géographique de notre étude a été circonscrit à la ville de Bangui.

Ce choix se justifie par le fait que Bangui est notre lieu de résidence depuis plus de vingt ans, ce qui facilite pour nous la connaissance des lieux, l'accès aux informations et les formalités administratives. De plus, les soucis financiers liés au déplacement s'en trouvent réduits et ceux relatifs à l'hébergement comblés d'avance.

2.4 Approche méthodologique

Nous avons utilisé la méthode quantitative et qualitative. Cette méthode nous permet de faire des entretiens libres et bien ciblés en choisissant des personnes nécessaires à notre enquête. C'est ainsi que nous avons recueilli des informations utiles à notre recherche, auprès de certaines catégories de personnes ressources du ministère des arts et culture, des artistes musiciens, comédiens renommés de la ville et de certains consommateurs des arts du spectacle.

2.4.1 Outils de collecte des informations

Il existe plusieurs méthodes de collecte d'informations en fonction des caractéristiques des sujets étudiés et de l'objectif de recherche. Pour notre étude, nous avons choisi d'utiliser la méthode de l'enquête. L'enquête selon Chauchat (1985), prend le sens « d'investigation » dans le domaine de la recherche. On distingue l'enquête par observation, par entretien, par questionnaire. Ce sont ces deux dernières techniques qui ont été retenues dans le cadre de la présente étude.

- Enquête par entretien

Nous avons mené des entretiens avec différentes catégories d'informations. Les sujets des entretiens ont porté sur la mise en valeur de l'industrie cinématographique en

Centrafrique, la formation des acteurs du cinéma, la mobilisation des ressources humaines, le fonctionnement administratif, les activités cinématographiques, le financement du secteur, les partenaires et les perspectives.

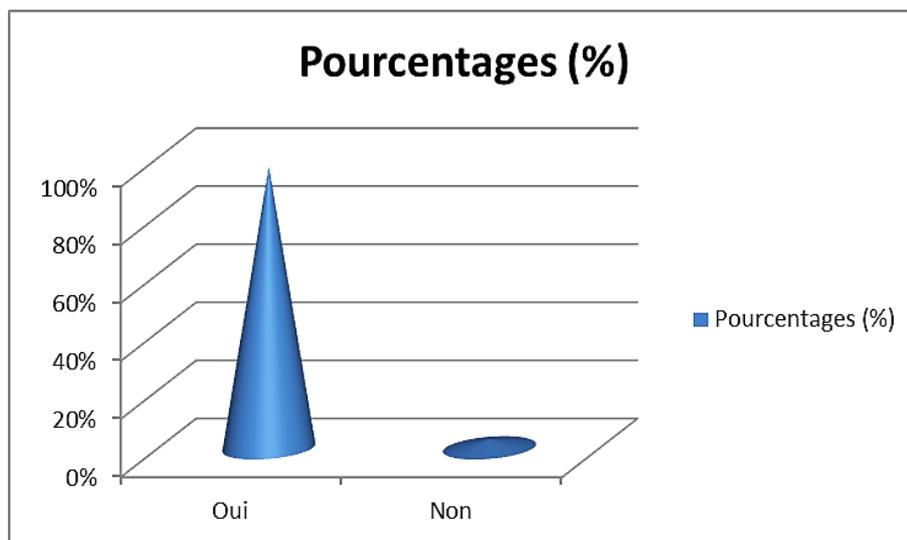
Des focus-group ont révélé des contradictions au niveau de certaines informations et ont précisé d'autres obtenues lors des entretiens individuels. Au cours des entretiens de groupe, il a été possible d'observer l'interaction entre les différents acteurs.

- Données statistiques de l'enquête

Une enquête a été effectuée sur une population de 100 personnes afin de faire un constat sur la diffusion des films étrangers sur nos chaînes nationales en République Centrafricaine. Les résultats de cette enquête sont groupés dans les tableaux ci-après.

Tableau 7 Constat de la diffusion des films étrangers sur les chaînes nationales et les Ciné-clubs

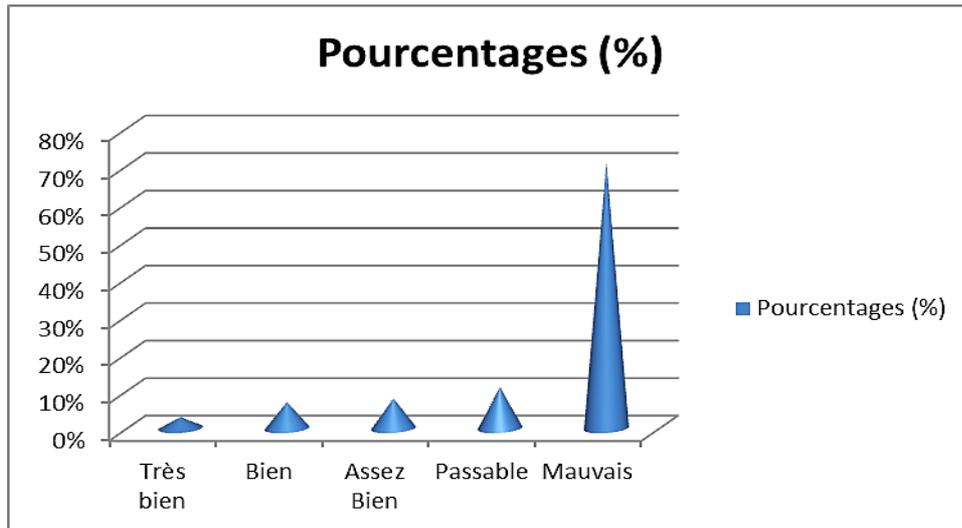
Modalités	Oui	Non	Total
Effectifs	97	3	100
Pourcentage	97%	3%	100%



97% des personnes sondées constatent que les films diffusés en Centrafrique sont étrangers.

Tableau 8 Appréciations des films étrangers diffusés

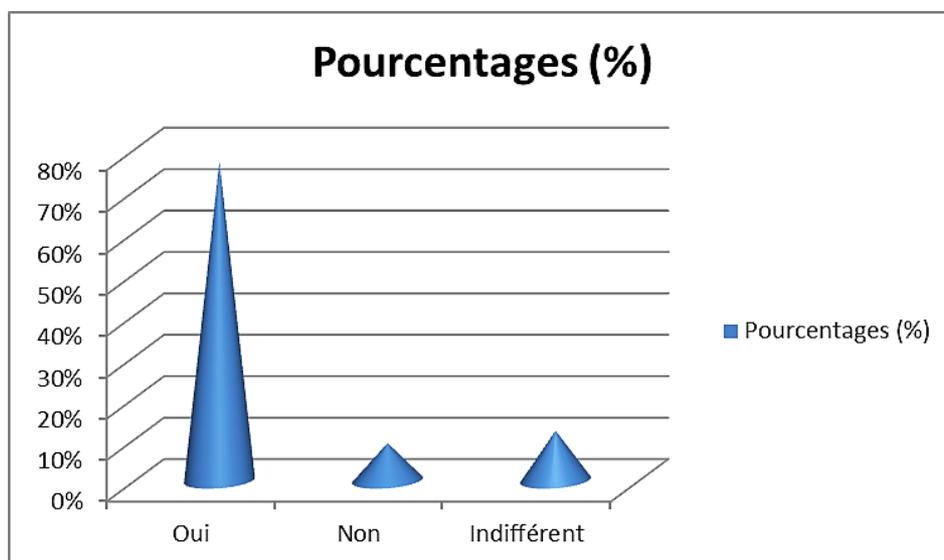
Modalités	Très bien	Assez bien	Bien	Passable	Mauvais	Total
Effectifs	3	7	8	11	71	100
Pourcentages (%)	3%	7%	8%	11%	71%	100%



71% des personnes sondées apprécient très négativement les films étrangers par rapport aux pratiques immorales qu'ils présentent aux enfants et aux adultes centrafricains contre 29% qui ont une appréciation positive. Ces films étrangers sont diffusés par manque de production nationale.

Tableau 9 Souhait de production nationale des films et téléfilms

Modalités	Oui	Non	Indifférents	Total
Effectifs	79	9	12	100
Pourcentages (%)	79%	9%	12%	100%



Selon les résultats dépouillés 9% des personnes sondées se sont prononcées contre ce projet de redynamisation de l'industrie cinématographique en Centrafrique. Par contre, 12% de personnes sondées sont indifférent et 79% de personnes sondées se sont prononcées en faveur de ce projet.

Parmi les films centrafricains qui ont marqué les esprits de la population, on peut citer:

- Yembi (Aime moi)
- Mbi na mo (Toi et moi)
- Le silence de la forêt
- Sofia la Banguissoise

- La grille d'observation

Au regard des précédentes techniques de collecte d'information, nous avons aussi opté pour la technique de l'observation qui consiste en l'étude d'une société en partageant le mode de vie de ses membres, en se faisant accepter par eux, et participant aux activités du groupe. Nous jugeons nécessaire cette technique pour étudier certains phénomènes liés à notre objet d'étude.

- Documentation

Cette étude nous a permis d'effectuer une recherche à caractère scientifique dans l'objectif de dégager l'importance de l'industrie cinématographique et proposer une meilleure compréhension de notre thématique. Nous avons commencé notre première recherche à la bibliothèque de l'université Senghor, et ensuite sur l'internet. Ces recherches nous ont conduites de consulter des bases des données importantes pour notre sujet de recherche.

2.4.2 Expérience du stage

Le stage à L'Institut Supérieur de l'Image et de Son Studio Ecole (ISIS-SE), s'est déroulé du 2 mai au 16 juillet 2017 à Ouagadougou. Ce stage nous a permis de comprendre les textes, les lois qui règlementent les fonctionnements, l'organisation de l'industrie cinématographique au Burkina Faso.

- Présentation de la structure d'accueil

L'Institut Supérieur de l'Image et de Son Studio Ecole (ISIS-SE) a été créé en 2006 suivant le décret N°2006-032/PRES/PM/MFB/MCAT du 08 février 2006. C'est un Etablissement publique à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT), jouissant de l'autonomie pédagogique et scientifique. A ce titre, il est chargé d'une mission d'intérêt général, doté de l'autonomie financière et bénéficie des prérogatives de la puissance publique.

Le statut actuel de l'ISIS-SE est celui d'un EPSCT tel que adopté au conseil des Ministres le 1er février 2017 conformément aux dispositions du décret n°2014-612/PRES/PM/EMF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements Publics de l'Etat à Caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT). Au terme du décret n°2017-0270/PRES/PM/MCAT/MINEFID portant probation des statuts particuliers de l'ISIS-SE en date du 08 mai 2017, l'organisation et le fonctionnement de l'ISIS-SE s'appuient essentiellement sur des structures statulaires : L'ISIS-SE a pour mission de former, prioritairement des étudiants dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, d'accompagner et soutenir les efforts des professionnels nationaux de l'audiovisuel dans leur quête d'excellence. Les missions et objectifs assignés de l'ISIS-SE sont :

- Dispenser une formation initiale et continue dans le domaine du cinéma, de la télévision et de toute autre forme de communication et d'expression audiovisuelles et délivrer des diplômes d'enseignement supérieur ;
- Promouvoir et diffuser la culture cinématographique et audiovisuelle ainsi que la recherche théorique, artistique dans le domaine de l'image et du son ;
- Coopérer avec les institutions et les établissements nationaux, régionaux et internationaux poursuivant un but similaire ;
- Assurer l'animation professionnelle sous forme de rencontres d'échanges et de recherche à travers des activités spécifiques ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité technique et artistique de la production cinématographique et audiovisuelle.

- Apport du stage

D'une manière générale en Afrique, le Burkina est l'un des pays africains qui fait partie des pays développés dans le secteur de la culture particulièrement le cinéma et l'audiovisuel.

Créé en 1969, le FESPACO est une grande manifestation culturelle qui regroupe presque tous les acteurs du cinéma africain autour d'une thématique, laquelle traite la réalité africaine. Il est une référence africaine qui fait la valorisation des films africains sur le continent.

Ce pays de référence pour le cinéma africain à travers l'évènementiel du FESPACO nous a permis de découvrir un nouvel essor dans le monde du cinéma et l'audiovisuel, de comprendre la dynamique d'organisation d'un festival source d'une économie créative.

Ce secteur est un véritable vecteur de création de richesses qui accompagne le développement, la diversité culturelle et la création d'emplois. Il nous permet d'envisager de mettre en place le festival de films à Bangui.

Ce stage nous a permis d'avoir une compétence professionnelle sur l'organisation des manifestations culturelles, la créativité et l'innovation autour des œuvres artistiques et culturelles.

3 Stratégies et perspectives de développement du secteur du cinéma en RCA

3.1 Les perspectives pour la relance de l'industrie du cinéma en RCA

Pour une relance de l'industrie du cinéma, l'Etat doit améliorer le cadre juridique, institutionnel et réglementaire, les mécanismes de financements de l'industrie du cinéma et la professionnalisation des acteurs du secteur.

3.1.1 Amélioration du cadre réglementaire

La frénésie de l'Etat à légiférer sur le cinéma témoigne de la volonté politique à concevoir un cadre juridique et réglementaire approprié pour l'exercice des activités cinématographiques.

Nous avons pu recenser quelques ordonnances et décrets qui ont été pris entre 1972 et 1976, il s'agit de :

- L'ordonnance N°72/062 Août 1972, réglementant les activités cinématographiques en RCA. Cette ordonnance présente des grandes insuffisances puisqu'on n'y retrouve nulle part les problèmes liés à la distribution et à la production.
- L'ordonnance N°76/089 du 09 Octobre 1976, rapportant les dispositions de l'ordonnance N°75/077 du 23 Octobre 1975 portant interdiction de filmer ou de photographier sur toute l'étendue du territoire.
- L'ordonnance N°72/063 du 03 Août 1972, instituant un comité national permanent de censure de films cinématographiques, les textes souvent contradictoires ne sont pas suivis dans leur application.

3.1.2 Renforcement des textes juridiques dans le contexte actuel du cinéma en RCA

L'activité cinématographique doit être régie par des dispositifs législatifs efficaces pour assurer le respect des normes en matière de production, de diffusion et d'exploitation. Depuis 1970 jusqu'en ce jour, la RCA continue à appliquer la législation cinématographique, hérité du système colonial, les textes datent de l'AEF (Afrique Equatoriale Française). Nous avons pu recenser quelques ordonnances et décrets qui ont été pris entre 1972 et 1976, il s'agit de l'interdiction de filmer ou de photographier sur toute l'étendue du territoire.

Il faudrait:

- Réviser certains de ces textes pour tenir compte des évolutions (avènement du numérique) du secteur ; réviser la réglementation fiscale et douanière pour la rendre plus attractive;
- Vulgariser les textes par la sensibilisation des acteurs et les parties prenantes ;
- Renforcer les mécanismes de contrôles et de sanction;

- Contribuer à l'amélioration de la qualité technique et artistique de la production cinématographique et audiovisuelle,
- Associer les professionnels à la prise des décisions concernant le secteur,
- Assurer l'animation professionnelle sous forme de rencontres d'échanges et de recherche à travers des activités spécifiques.

3.1.3 Renforcer les capacités administratives en charge du cinéma

Pour encadrer les activités cinématographiques en RCA, on note:

- Le décret N°84/419 du 04 Décembre 1984, édicté au sein de la Direction des Arts et de Culture, une Direction Générale chargée de la promotion des activités Cinématographiques et Audiovisuelles (DGCA) en RCA.
- Le décret N° 088 du 21 Février 2005 portant organisation et Fonctionnement du Ministère de la Communication, de la Réconciliation Nationale, de la Culture Civique créant une direction de la création Cinématographique.

L'ambiguïté du statut juridique de la Direction Générale du Cinéma et de l'Audiovisuel en Centrafrique ne lui permet pas d'accomplir les missions de service public qui lui sont assignées car ladite direction n'existe que sur papier et non de manière concrète.

Ainsi pour mener à bien sa mission, la DGCA mérite d'être érigée en un Etablissement Public à caractère administratif et technique, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Une personnalité juridique distincte de celle de l'Etat lui permettra de nouer des partenariats en vue d'accroître ses capacités techniques, financières et opérationnelles. Pour ce faire, l'Etat doit mettre à la disposition de la DGCA des locaux adaptés, du matériel bureautique, des moyens financiers et des compétences techniques

Il n'est d'aucune utilité pour l'Etat d'élaborer des textes et être dans l'incapacité de les appliquer. Pour ce faire l'Etat doit :

- Réglementer et contrôler les activités cinématographiques et audiovisuelles ;
- Développer et structurer l'industrie cinématographique et audiovisuelle ;
- Construire des partenariats professionnels et institutionnels avec les pays du Nord et certains pays africains tels que: La France, Burkina Faso,...
- Concevoir et mettre en œuvre un projet de création ou de gestion de salle.

3.1.4 La professionnalisation des acteurs

L'enquête de terrain que nous avons menée révèle que « les professionnels du cinéma manquent de formation de recyclage, de perfectionnement ou de spécialisation ». L'Etat doit s'investir davantage dans la formation continue des cinéastes. Pour ce faire, l'Etat pourrait moderniser et compléter l'offre de formation des structures locales par l'ouverture de filières de formations complémentaires dans les domaines de la production, du marketing

et du droit du cinéma en intégrant d'autres disciplines que sont : le droit des affaires, l'économie et la gestion, la sociologie, la comptabilité, etc. afin de doter le secteur de compétences nouvelles et spécifiques. En outre, il peut procéder au renforcement des programmes de formation continue dans les domaines artistiques, du management, de la technique et de la technologie pour permettre un renforcement durable des capacités des acteurs. Par ailleurs, il pourrait encourager la création de centres de formation professionnels privés en cinéma par l'octroi de subventions. Enfin, des partenariats doivent être développés avec les pays du sud ou du nord afin de permettre l'échange d'étudiants et de professeurs. Il doit créer un centre pour la recherche et le développement de l'expertise locale dans le domaine du cinéma

La spécialisation dans les métiers du 7e art n'est pas encore l'apanage des professionnels en Centrafrique. Pour se spécialiser, les étudiants pourraient bénéficier de bourses d'études afin de parfaire leur formation (des stages pour les professionnels) dans les pays développés. Enfin, l'Etat doit procéder par des actions de sensibilisation au respect de la réglementation à l'endroit des acteurs. Une spécialisation des acteurs dans les différents corps de métiers du cinéma contribuerait à rehausser la qualité technique des films et le nombre des emplois créés par la filière.

Pour favoriser l'émergence de l'industrie du cinéma en Centrafrique, l'Etat doit créer les infrastructures propices destinées à la formation des acteurs du cinéma (les producteurs, les réalisateurs, scénographes, les techniciens ...) et leurs spécialisations.

3.1.5 L'exploitation des accords de coopération

Pour développer les activités cinématographiques et audiovisuelles, l'Etat Centrafricain devrait signer des accords de coopération avec des pays du sud mais aussi ceux du nord afin de pouvoir développer le secteur de cinématographique centrafricain. En effet, la mise en place d'une industrie cinématographique nécessite la création d'infrastructures et l'acquisition d'une expertise dont le coût est élevé.

« Les autorités compétentes des deux pays examinent les conditions d'application du présent Accord afin de résoudre les difficultés soulevées par sa mise en œuvre. Elles recommandent, au besoin, les modifications souhaitables en vue de développer la coopération cinématographique et audiovisuelle dans l'intérêt commun des deux pays»⁴⁰.

Selon le directeur général du cinéma et de l'audiovisuel Burkinabé, Armel Hein: «Pour rendre les créations compétitives tant au niveau national qu'international, les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ont besoin, en plus du sens élevé du professionnalisme, d'une

⁴⁰ Article 17 de l'accord sur les relations cinématographiques et audiovisuelles entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du royaume du Maroc, 4 mai 1987

mobilisation de moyens conséquents de co-productions. Et aussi, pour une meilleure orientation de leurs projets»⁴¹.

La signature de ces accords permettra à l'Etat centrafricain d'avoir une opportunité pour la formation, la spécialisation des acteurs et pour le développement de l'industrie du cinéma en Centrafrique. C'est face à ces défis que nous formulons les propositions suivantes :

- La prise en compte dans les accords de coopération des volets formation, équipement technique, exploitation et promotion du cinéma ;
- La nomination des fonctionnaires du cinéma et de l'audiovisuel comme des ambassadeurs de coopération;
- La participation des cinéastes dans les négociations et signatures des accords de partenariats comportant un volet cinématographique. Les départements de la culture, des finances et celui des affaires étrangères doivent toujours songer à insérer le volet cinéma dans les différentes négociations de partenariats.

« Pour couronner l'ensemble, l'élaboration d'un programme des mesures à l'échelle régionale, mieux, au niveau continental est indispensable dans l'optique de mesure se renforçant les uns aux autres pour aboutir à une présence et à une puissance audiovisuelle de l'Afrique »⁴². Cette large vision est partagée par l'UNESCO. Il est essentiel pour l'activité créatrice de l'homme et l'épanouissement complet de l'individu et de la société d'assurer la plus large diffusion des idées et des connaissances sur la base de l'échange et de la rencontre entre culture.

3.2 Stratégie générale de la valorisation du cinéma en Centrafrique

Cette stratégie consiste à faire du cinéma centrafricain une industrie cinématographique de quantité et de qualité, de trouver le financement pour le développement de cette industrie, porteuse d'identité culturelle, de cohésion sociale et du vivre ensemble.

La diffusion des informations et la promotion de ce secteur constituent l'une des principales raisons d'être de notre travail. A cet effet, nous proposerons de créer plusieurs unités de cinéma et de vidéo mobiles et du personnel qualifié pour l'animation cinématographique dans les villes et villages de la Centrafrique.

⁴¹ Dans le cadre des traités d'amitié et de coopération entre le Burkina Faso et les autres pays du monde, le ministère en charge de la culture a organisé vendredi 18 août 2017 à Ouagadougou, un atelier sur les accords de coopération cinématographique et audiovisuelle. L'objectif était de revisiter et de s'appropriier les contenus des différents accords pour en faire une large diffusion en vue de renforcer les liens de coopérations culturelles, à travers les co-productions, les diffusions, les formations et les divers échanges à venir.

⁴² VOKOUMA (François), « *Produire nos propres images... malgré l'état de l'Afrique* », in FEPACI, *L'Afrique et le centenaire du cinéma*, Paris, Présence Africaine, 1995, p.314.

3.2.1 *Le cinéma mobile*

L'activité du cinéma mobile consiste à entreprendre des projections cinématographiques non commerciales à travers les campagnes du pays. Elle nécessite des sorties d'équipes du cinéma mobile comprenant chacune une unité de projection (projecteur, groupe électrogène, écran, film, table de projection, etc.), des moyens humains et financiers et bien sûr un véhicule pour leur transport. Le cinéma mobile est une prestation de service. Les films projetés sont pour la plupart des films d'intervention sociale et ont trait à la santé, l'hygiène, le SIDA et les MST, les activités agricoles, pastorales, artisanales, la protection de l'environnement, les droits humains... Ces films sont diffusés à des fins de sensibilisation, de conscientisation, d'éducation et de promotion de la culture citoyenne.

Hormis les films de sensibilisation et les quelques films de fiction, les autres films doivent faire l'objet d'une autorisation de la part du réalisateur avant d'être projetés publiquement s'ils ne sont pas loués. Ces projections à but non lucratif se font en partenariat avec les ONG, les associations, les groupements, les institutions publiques (Ministères de la Santé, de l'Action Sociale, des Droits Humains, de l'Environnement et du Cadre de vie...), ou privées, les organisations spécialisées de l'ONU (UNICEF, OMS...), les établissements scolaires et universitaires, etc. Ces institutions sont des partenaires de longue date du cinéma mobile. Pour elles, le cinéma mobile est un formidable outil pour la vulgarisation de leurs différents programmes.

Cette activité sera aussi une opportunité de faire connaître au public, l'existence des films centrafricains sur le territoire à travers des projections. Elle va permettre de construire une cible pour la consommation des produits locaux et d'atteindre ses objectifs sur le terrain. En plus, c'est une activité bénéfique aux populations parce qu'elle arrive à modifier les comportements et les mentalités.

3.2.2 *Le cinéma numérique ambulant*

Le cinéma numérique ambulant né en 2011, le CNA en sigle, regroupe plusieurs associations à but non lucratif installées au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Tchad, et au Togo. Il a trouvé un écho favorable dans le milieu cinématographique et a pour objectif premier de diffuser les films là où le cinéma n'existe pas⁴³. A l'initiative du CNA Afrique, l'association CNA RCA a été créée à Bangui en avril 2018⁴⁴, a pour but de promouvoir l'art cinématographique et de la culture et se veut un rendez-vous pour découvrir l'histoire et l'évolution du cinéma en Centrafrique. Les objectifs visés sont :

⁴³ Patrick NDILTAH, *Des Vidéoclubs pour l'Afrique ? Salles de cinéma populaires et lieux de sociabilité du Tchad*, coll. Images plurielles, L'Harmattan, 2015, p.22.

⁴⁴ www.cna-afrique.org.

- Se créer un cadre de rencontres, de partage et de formation cinématographique ;
- Sensibiliser au vivre ensemble ;
- Susciter de nouvelles vocations ;
- Susciter la critique autour des œuvres cinématographiques ;
- D'encourager l'éducation cinématographique.

Une grande toile blanche est tendue sur un terrain de la banlieue de Bangui. Près de 500 personnes se sont regroupées autour de cet objet inhabituel. Des films de sensibilisation réalisés avec l'Unicef sont aux programmes, mais il est aussi question de mettre à l'honneur les productions centrafricaines en amenant le cinéma dans les villages. « L'objectif c'est également de faire la promotion du film centrafricain parce que ces films sont réalisés, mais ne sont pas regardés par le public centrafricain »⁴⁵, explique le président du Cinéma numérique ambulante.

Figure 2 Un cinéma itinérant sur les routes de la Centrafrique



Source : Source : (CNA), le 31 octobre 2018 près de Bayanga, en Centrafrique / AFP

Depuis la création de cette association plus le CNA Centrafrique a organisé 59 projections débats et employé six personnes tout au long de l'année 2018.

⁴⁵ <http://www.rfi.fr/afrique/20180910-cinema-itinerant-routes-centrafrique>

3.2.3 Action des pouvoirs publics au soutien de l'exploitation cinématographique

L'action des collectivités territoriales africaine en faveur du cinéma ne se réduit pas à une intervention au niveau des salles. Les villes peuvent collaborer activement aux dispositifs « Ecoles et cinéma » et « lycées au cinéma »⁴⁶ en finançant tout ou partie du prix des places ainsi que le transport des élèves et des actions d'animations. Elles peuvent aussi soutenir l'action d'information du public, inscrire le cinéma dans des manifestations culturelles locales reposant sur l'aménagement de plusieurs partenaires : le ministère de culture, de la jeunesse, de l'éducation, les collectivités territoriales et les professionnels du cinéma (exploitants, distributeurs). Il s'agit de :

- Favoriser la rencontre de tous les publics avec les œuvres dans toute leur activité,
- Favoriser la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture,
- Favoriser la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture,
- Par le biais d'événements, favoriser la rencontre humaine, la convivialité et l'expression citoyenne,
- L'innovation dans l'éducation à l'image et la citoyenneté pour inventer le public de demain.

La démocratisation des outils de création et de diffusion des images, l'omniprésence des écrans, la massification des flux et le formatage commercial des contenus imposent d'accompagner les regards, particulièrement du jeune public. L'enjeu est de comprendre comment sont faites les images, de favoriser l'expression artistique et de proposer une approche sensible des œuvres.

Ces démarches constituent aujourd'hui une priorité des politiques publiques, car lire et écrire le monde qui nous entoure – pour mieux l'appréhender dans toute sa complexité ne passe pas uniquement par le texte mais également par les images

L'avenir de la filière passe par l'accompagnement des auteurs et le renouveau des talents dans leur diversité. L'auteur doit être repéré puis soutenu et accompagné pour créer toute œuvre animée (fiction, animation, documentaire, expérimental et nouveaux médias). La création s'est emparée des possibilités offertes par les nouveaux médias et les nouveaux usages. Il en découle des œuvres innovantes qui se caractérisent par leur diversité (séries digitales, narrations interactives, applications mobiles, expériences en réalité virtuelle, etc.). Ces œuvres nourrissent la diversité culturelle et favorisent également l'émergence de jeunes talents.

⁴⁶ Ces dispositifs coordonnés sur le plan national par le centre national du cinéma et de l'image animée, guide des politiques culturelles des petites villes, p 200.
www.cnc.fr/d_sta/fr_d.htm statistique du cnc concernant l'exploitation du cinéma.

4 Présentation du projet

4.1 Création de festival de films en Centrafrique

4.1.1 Contexte et justification

La République Centrafricaine regroupe d'importantes richesses culturelles artistiques diversifiées, la culture renferme des référents qui fondent le vivre-ensemble au sein d'une communauté de groupe social... Elle est aussi l'ensemble des savoirs, des savoir-faire, des langues, des traditions et des coutumes. Malheureusement, nous constatons de nos jours que certaines de ces valeurs et traditions sont en voie de disparition. Ceci est lié :

- A une absence de politique culturelle adéquate ;
- Au manque de formation des acteurs culturels (comédiens, cinéastes, dramaturges...)
- Au manque criant de ressources humaines adéquates et adaptées ;
- Au manque de communication entre les générations ;
- A l'absence de cadres sociaux pouvant servir d'épanouissement pour les jeunes créateurs ;
- A l'absence d'accompagnement (équipements) des initiatives culturelles
- A l'absence de fonds d'aide au développement culturel.

Les détenteurs des valeurs culturelles ne jouent plus le rôle de partage des connaissances. Ce qui se traduit par l'absence des échanges interculturels marqués par la déficience de l'éducation familiale, la négligence vis-à-vis de l'offre culturelle pour les jeunes, or celle-ci est considérée comme le socle du développement d'une localité, d'un territoire et d'une nation.

Et ce faisant, Il est impérieux et vital de trouver un cadre unique pour célébrer la culture du cinéma qui vise à promouvoir et sensibiliser le public centrafricain sur l'importance du cinéma dans le l'épanouissement de l'homme et y mettre tous les moyens humains, matériels et financiers en vue de donner à cette dernière une meilleure visibilité.

C'est pourquoi nous proposons à cet effet, un festival de films pour mettre en valeur la culture cinématographique nationale. Etant comme une réponse aux principales contraintes à savoir la sensibilisation du public centrafricain sur l'importance de la culture centrafricaine .En outre la valorisation des produits culturels en vue de promouvoir les œuvres de l'esprit.

Ce projet va contribuer à la professionnalisation du secteur culturel à travers le renforcement des capacités des opérateurs culturels nationaux (les acteurs, les réalisateurs, les producteurs, journalistes de la culture, etc.) Et va les soutenir dans leurs initiatives. Le festival de films est en réalité une organisation qui doit constamment se remettre en cause pour garder toute la dynamique possible.

Cet évènement culturel visera à diversifier et conscientiser la population car le cinéma reste un art qui contribue au renforcement du tissu social, le vivre ensemble, la cohésion sociale et un facteur important pour la consolidation de paix et la conservation de valeurs culturelles d'une nation.

Le festival de films en Centrafrique serait une activité culturelle, intellectuelle et collective qui vise à promouvoir et à valoriser la culture centrafricaine. Il pourrait également créer de la valeur ajoutée, des emplois et contribuer de ce fait au développement du secteur culturel en général et celui du cinéma en particulier.

Ces journées permettront de regrouper en un seul lieu la population centrafricaine autour de la création artistique culturelle, des valeurs éducatives et culturelles, car il faut noter qu'aucun développement véritable n'est possible en dehors de la culture.

- Nature du projet

Le festival de films Centrafricain est un cadre qui permet de regrouper pendant sept jours les créateurs, les réalisateurs, les acteurs et les professionnels de la culture afin de promouvoir, célébrer le cinéma de la RCA, par des échanges sur la notion de la diversité culturelle qui fait appel aux dialogues interculturels (conférences, ateliers d'initiation, formation, des animations culturelles, des compétitions, des lectures poétiques ...).

Ce cadre est aussi l'occasion pour des partenaires (ONG, la collectivité locale, les sociétés publiques privées et les institutions et les partenaires...) de sensibiliser la population sur des sujets de développement socioculturel et économique.

- Objectifs du projet

Objectif général

L'objectif général de ce projet vise à contribuer à la valorisation et à la promotion des valeurs culturelles de la République Centrafricaine à travers le cinéma.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visent à :

- Mobiliser, encourager, les acteurs du secteur sur l'importance du festival de cinéma en Centrafrique,
- Conduire le public à une prise de conscience de la valeur de films centrafricains
- Accroître le niveau de connaissance de la population sur les valeurs et les expressions culturelles à travers les films
- Promouvoir le dialogue interculturel entre les communautés à travers la projection des films.

Résultats attendus

- les acteurs sont mobilisés, encouragés par l'importance du festival national de films
- le public est informé, il prend conscience de la valeur des films centrafricains

- le niveau de connaissance de la population est accru sur les valeurs et les expressions culturelles à travers le film,
- le dialogue interculturel est promu entre les communautés à travers la projection des films,
- Création d'une communauté professionnelle et la reconnaissance des possibilités de création d'une filière économique.

4.1.2 *Mission du festival*

La création de ce festival favoriserait l'expression des spécificités culturelles nationales en Centrafrique et donnerait une visibilité nationale et internationale en matière de l'exploitation cinématographique. La mission de ce festival sera d'encourager, valoriser la production cinématographique en RCA et d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette filière qui existe dans le pays, un secteur porteur de croissance économique.

Les festivals de cinéma ont un rôle clé dans l'aménagement culturel du territoire, dans l'exposition des œuvres les plus exigeantes ainsi que dans la découverte et l'accompagnement des jeunes talents participant aussi à leur insertion professionnelle. Ce sont des acteurs de proximité de la diversité cinématographique et audiovisuelle. Ils contribuent au rayonnement des territoires dans lesquels ils se déroulent et participent pleinement à l'économie locale⁴⁷

A propos de la réaction des cinéastes, Mahamadou OUEDRAOGO écrit : « C'est pour avoir compris que la réponse à de telles considérations réside dans l'affirmation propre de l'image de soi, que les pionniers du cinéma africain se sont saisis de la même arme, à partir de 1955 pour désembuer le regard des occidentaux, réveiller surtout les consciences, éduquer et sensibiliser les populations en traduisant à l'écran leur imaginaire et leurs réalités. L'acte posé par quelques amis cinéphiles en 1969 en créant à Ouagadougou la première semaine du cinéma africain devenue aujourd'hui Festival Panafricain du Cinéma et de Télévision de Ouagadougou (FESPACO) n'est que le prolongement de cette même volonté des pionniers »⁴⁸ à la mise en valeur des œuvres qui permet de stimuler une réflexion et une recherche endogènes sur le cinéma centrafricain. Ce festival aura pour mission:

- à l'opportunité qu'elle offre aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en tant que source inépuisable d'inspiration ;
- aux possibilités qu'offriront la salle de projection multifonctionnelle à travers des programmations régulières et variées et l'organisation cinématographique du public ;

⁴⁷ Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée 2017-2019 l'état ministère de la culture préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'azur direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'azur.

⁴⁸ OUEDRAOGO (Mahamoudou), Op.cit., P.9.

- à la diffusion de certains films à des fins de sensibilisation, de conscientisation et d'éducation.

Tout cela permettra à ce festival d'avoir une influence sur l'organisation et l'attractivité des territoires et ainsi favoriser une commune de devenir "une ville créative".

4.2 Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de ce projet, une cérémonie officielle de lancement des activités sera organisée pour les pouvoirs publics, les institutions culturelles et les sociétés civiles afin de prendre connaissance de divers services et opportunités qu'il offre. En outre la grande cérémonie officielle d'ouverture, le FESTI-BA procède également à l'ouverture professionnelle des compétitions des films. Cette cérémonie sera dédiée aux professionnels du cinéma centrafricain

- La compétition officielle

Pour la première édition de ce festival, nous allons organiser une compétition officielle des films, laquelle durera 7 jours. La compétition sera réservée aux films centrafricains et à ceux de la diaspora centrafricaine.

Elle va concerner les sélections suivantes:

- Le long métrage- fiction, réservé aux films de long métrage fiction des réalisateurs et ceux de la diaspora;
- Le court métrage (séries, fictions);
- Les documentaires et les films d'écoles.

Ce festival sera une manifestation de compétition entre les créateurs et les meilleurs films seront primés. Cela permettra aux acteurs de produire des films de qualités et suscitera les jeunes à s'intéresser et à innover dans ce secteur.

- La cérémonie de remise des prix spéciaux

Les prix spéciaux seront décernés lors de cette première édition de festival, récompensent les productions cinématographiques du pays. Ils seront attribués aux films de meilleures qualités. Ces prix sont suivants:

- 1^{er} prix en or de sobenda un trophée million de francs CFA;
- 2^e prix en argent de sobenda un trophée de sept cents cinquante mille francs CFA ;
- 3^e prix en Bronze de sobenda cinq cents mille francs CFA.

Cette manifestation ne se limitera pas seulement à Bangui la capitale, nous voulons faire en sorte que l'étendue du pays soit innovée par la création des œuvres cinématographiques et de promouvoir la culture à travers la production cinématographiques. Ce projet va toucher toutes les villes du pays.

Parmi les acteurs, ceux qui pourront participer à cette compétition, nous citons quelques-uns comme:

- Rafiki Fariala avec son film MBI NA MO
- Eric Sabe avec son film YEMBI
- Sylviane Gboulou, avec son film Sofia la Banguissoise

- La composition du jury de ce festival

Le jury sera constitué des professionnels du secteur de cinéma tel que : les administrateurs, les réalisateurs, producteurs, les journalistes, les cinéastes, les techniciens audiovisuel.

- Les salles pour la projection
- Les films seront projetés dans les salles et les espaces publics. Parmi les salles les plus connues à Bangui, nous pourrions solliciter l'une des salles suivantes:
- Cinéma Club situé au centre-ville,
- la salle polyvalente à l'Alliance française de Bangui,
- Complexe protestante pour la jeunesse,
- Espace LINGATERE,
- Les maisons des jeunes.

La projection se fera dans les espaces publics comme

- Les quartiers populaires,
- Les établissements scolaires (publics, privés),
- Les universités (publics, privés),
- La place de la nation.

4.3 Les activités

- Activité 1 : la réalisation des films

Le festival stimulera la réalisation et la production des films par la communauté centrafricaine, la sélection et la projection des films relevant le vécu et les richesses culturelles des communautés centrafricaines. Les films seront projetés au centre culturel, à l'université, dans les établissements d'enseignements secondaires publics/ privés et les quartiers populaires.

- Activité 2 : l'organisation des débats

Un débat sera organisé après chaque projection, le festival va inviter les réalisateurs des films, des traditionnalistes, les universitaires (sociologues, anthropologues, historiens et philosophes.), les acteurs du monde culturel et les journalistes pendant cette semaine. Ils participeront aux débats qui suivront la projection, ces débats seront alors riches et les jeunes générations : étudiants, chercheurs, élèves et la population en général en sortiront édifiés de savoirs, de découvertes et d'ouverture vers les autres.

- **Activité 3 : organisation des prestations des groupes artistiques**

Organisation des prestations des groupes artistiques (chants, danses, théâtres, contes ...) de différentes communautés. A chaque édition, sera édifié un village du festival, espèce de foire où des stands d'expositions seront mis à la disposition des partenaires du festival ainsi que des artistes pour faire la promotion de leur œuvre, les traditionnelles seront aussi promues. Les représentants des sketches se feront dans le sens du thème de l'édition, des prestations de chants et des danses traditionnelles pour relever les richesses du pays. Ces chants et danses sont en train de disparaître progressivement et cela devrait participer à leur sauvegarde.

Les scènes vont aussi accueillir des conteurs des communautés et des conteurs professionnels. Au-delà des contes, il sera aussi enseigné les proverbes et les devises des communautés, pour prendre en compte la jeunesse et l'évolution de l'oralité, les universités et les établissements secondaires seront associés aux séances d'art oratoire.

- **Activité 4 : organisation des ateliers de formation**

Des ateliers de formation seront organisés sur le métier du cinéma tel que : le réalisateur, le scénariste, le décorateur etc. Ces ateliers seront animés par les professionnels du monde de cinéma, cette occasion va permettre les rencontres entre les autorités et les professionnels de la culture pour discuter du mode de financement, de l'importance et du rôle du cinéma dans le développement.

4.3.1 Le public cible

Ce festival s'adressera aux jeunes centrafricains, élèves, étudiants, chercheurs, les acteurs de la culture et la population centrafricaine en générale.

4.3.2 Les partenaires

Pour la mise en œuvre de ce festival, nous avons ciblé plusieurs partenaires nationaux et internationaux. Le tableau ci-dessus vous indique la liste de nos partenaires qui se divisent en trois types : les partenaires financiers, les partenaires techniques et les mécènes.

Tableau 10 les partenaires du projet

Les partenaires nationaux	Les partenaires internationaux
L'Etat	UNESCO
Les sociétés de privées (Orange RCA, AZUR, MOOV, Telecel RCA, Télévision centrafricaine)	OIF
La MUNISCA	PUND
La collectivité locale	ONICEF
	OMS

Partenaire technique	Mécènes
<ul style="list-style-type: none"> ✓ FESPACO ✓ ISIS ✓ Les acteurs culturels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ TV5 Monde, ✓ Canal+ ✓ Startemes ✓ Alliance françaises de Bangui

Tableau 11 indicatif des partenaires financiers

Les partenaires financiers du projet	Pourcentage %	Montant en FCFA
Etat Centrafricain	10	1,950,000
UNESCO	10	1,950,000
OIF	10	1,950,000
Union Européenne	15	2,925,000
MUNISCA	10	1,950,000
UNICEF	15	2,925,000
Coopération française (CNC)	15	2,925,000
Sociétés privées	15	9,925,000

Tableau 12 partenaires techniques

Institution FESPACO/ ISIS	Fonction
ARDIOUMA Soma	Directeur Général du FESPACO
Soulémam OUEDRAOGO	Directeur Général de l'ISIS/SE
ADIANAGA AKOUBOU A François	chef de Département Festival au FESPACO
Georges Davy TOUCKIA	Chargé de missions en matière de la culture en RCA

Tableau 13 plan de communication

Objectifs de la communication	Public cible	Stratégies de communication	Moyen de communication
<ul style="list-style-type: none"> - Informer un public très large sur la tenue du festival, - Informer les cinéastes - Informer les 	<ul style="list-style-type: none"> -le grand public (adulte, jeune, enfant), -les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Établir de partenariats avec les médias et les agences publicitaires Elaborer des messages adaptés à tout public (campagne de teasing) 	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) Publicité (spots radio, télé, Affiches,

professionnels de la culture	de l'action culturelle	Campagne sensibilisation média	de hors	Banderoles, Flyers, Goodies presse écrite, radio et télé
------------------------------	------------------------	--------------------------------	---------	--

4.3.3 Chronogramme de l'exécution du projet

Activité	Période							
	Juin 2020							
	Déc	Jan	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	
Mise en place de l'équipe du projet								
Recherche de financement								
Négociation avec les partenaires								
Soumission du projet								
Conception et la mise en place du plan de communication								
Conférence de presse.								
Contacte avec le pouvoir public								
Contacts avec les cinéastes								
Cérémonie officielle de lancement des activités et le démarrage du festival								
Appel aux cinéastes								
Lancement officiel d'appel aux films								
Inscription des films								
Sélection des films enregistrés								
Contrat avec les groupes de danses								
Publicité								
Animation								
Emission								
Projection des films								
Organisations des débats								
Activité de formation (ateliers,								

séminaire ...)							
Jeux concours							
Conférence de presse							
Tenu et déroulement du festival							
Suivi et évaluation du projet							

4.3.4 Le budget prévisionnel

Tableau 14 Budget prévisionnel

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Transport avion aller-retour	5	350.000	1.750.000
Hébergement	5	65 500/j / pers	1.965.000
Restauration	5	15 000/j/pers	450.000
Honoraires	5	20 000	600.000
sous total 1			4.765.000
location des salles	4	35 000/jour	175.000
Location équipements, sonorisation, électrogènes	2 groupes	50 000 /jour	600.000
Achat projecteurs	3	910.000	2730.000
Achat écran de projection enroulable	3	43.550	130.650
sous total 2			3.635.650
Location véhicules	2	80000/jr	1.280.000
Carburant		Forfait	480.000
Sous total 3			1.760.000
Communication		Forfait	5.000.000
Frais administratifs		Forfait	500.000
cachet des artistes	6 groupes	195.000	1.170.000
cachet des artistes		Forfait	500.000
Meilleurs films	3 prix	1er, 2è et 3è	2.250.000
Sous total 4			9.420.000
Total général			19.580.650 (30.000 €)

Conclusion

Nous avons entrepris d'orienter nos recherches sur le thème la « redynamisation de l'industrie cinématographique en Centrafrique ». Spécifiquement par la création d'un festival national de films à Bangui. Nous nous sommes rendues à l'évidence que depuis la crise du cinéma des années 1990, les problèmes du secteur sont connus de tous et des solutions pour la relance ont été proposées. Nous sommes partie de l'hypothèse selon laquelle l'Etat joue son rôle régalien de réglementation, de régulation et de coordination de l'activité cinématographique.

Il ressort de notre analyse qu'en République Centrafricaine, le secteur cinématographique n'est pas pris en considération bien qu'il existe des cadres juridiques et institutionnels de la part de l'État ce qui a permis de confirmer notre hypothèse.

Le cinéma, un media de proximité de par son impact sociologique, est un moyen de promotion culturelle et économique. Facteur de cohésion sociale, il donne aux citoyens un sentiment d'appartenance à une même culture, une même identité nationale. Autrefois considéré comme un simple moyen de distraction, le cinéma est devenu une véritable industrie culturelle générant un chiffre d'affaires colossal dans certains pays.

Le secteur cinématographique est reconnu comme étant l'un des fers de lance de la culture, ce qui lui a valu une considération particulière de la part des autorités depuis l'accession à la souveraineté internationale. Cependant, le secteur doit faire face à d'énormes défis notamment le financement, la visibilité, la piraterie et les revers de la mondialisation qui entraînent une invasion du marché local d'images venues d'ailleurs qui plombent son développement.

Pour contribuer à relever les défis, nous avons estimé que l'Etat doit revenir à de meilleurs sentiments en reformulant une politique clairement progressiste du secteur. Il doit reformer l'administration cinématographique, créer un fonds unique de soutien à toute la chaîne des valeurs, restaurer les salles de cinéma et réviser la réglementation douanière et fiscale pour permettre au secteur de mieux se doter en équipements.

Ce mémoire proposerait une solution propice dans le mécanisme de développement de l'industrie cinématographique en RCA. Il voulait apporter une solution appropriée afin de rendre ce secteur dynamique. Ces solutions sont les suivantes:

- La révision des textes et des lois pour tenir compte des évolutions (avènement du numérique) du secteur ; réviser la réglementation fiscale et douanière pour la rendre plus attractive,
- Contribuer à l'amélioration de la qualité technique et artistique de la production cinématographique et audiovisuelle,
- Renforcer les mécanismes de contrôles et de sanction.

Cette recherche proposerait la création d'un festival de films afin de mettre en compétition les cinéastes, les créateurs, les producteurs centrafricains et d'encourager

etc. Ce projet vise à contribuer à la valorisation et à la promotion des valeurs culturelles de la République Centrafricaine à travers le cinéma.

La RCA a farouchement défendu la notion de diversité culturelle dans les négociations internationales et constitue un cas particulier en Afrique Centrale, mais elle reste un des pays où le secteur cinématographique demeure faible et incapable de confronter ses points de vue à ceux des producteurs.

Il appartient désormais à l'Etat centrafricain, ses partenaires de développement et aux professionnels du secteur de réagir face aux difficultés qui gangrènent le cœur du cinéma, c'est-à-dire la nécessité d'une production nationale, sa diversité, afin de permettre à de nouveaux films centrafricains de voir le jour et d'offrir aux spectateurs un certain regard sur la Centrafrique.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

- 1- KIFOUANI Delphes.: de l'analogie au numérique, cinéma au spectateur d'Afrique noire francophone à l'épreuve du changement, Harmattan p.148.
- 2- BUSSON Alain, EVRARD Yves, les industries culturelles et créatives /Economie et stratégie paris, septembre 2013, p.231.
- 3- Leriche Frédéric, Daviet Sylvie, Mariette Sibertin-Blanc et Zulliani Jean-Marc « l'économie culturelle et ses territoires, France, mars 2010, p.381.
- 4- Bonet L., et Negri E: la fin culturelle nationale ? Les politiques culturelles à l'épreuve de la diversité, France, mars 2008, 211 p.
- 5- Bouquillion P., et Combès Y., Diversité et industrie culturelle, paris, décembre 2013, 296 p
- 6- Miège B., Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication, France, janvier 2017,190 p.
- 7- Creton L., économie du cinéma, perspectives stratégiques (3èd), France, mai 2005, p 269,
- 8- ETHIS E., sociologie du cinéma et de ses publics, Espagne, mai 2006,
- 9- BARLET O., Les cinémas d'Afrique noire : le regard en question, Paris, 1996, 334 p.
- 10- FEPACI, L'Afrique et le centenaire du cinéma, Paris, 1995, 400 p.
- 11- Ouédraogo J., Figuration et mémoire dans cinémas africains, décembre 2012, Paris, 251 p.
- 12- NDILTAH Patrick: Des vidéoclubs pour l'Afrique ? « salles » de cinéma populaires et lieux de sociabilité au Tchad p.252.
- 13- Creton L. économie des cinémas perspectifs stratégiques
- 14- MENARD Marcs. éléments pour une économie des industries culturelles, Québec, 2004 p.167

15- FEPACI, L'Afrique et le centenaire du cinéma, Paris, 1995, 400 p.

16- Ouédraogo J., Figuration et mémoire dans cinémas africains, décembre 2012, Paris, 251 p.

❖ CONVENTIONS PAR RAPPORTS AUX ETUDES ET DOCUMENT

17- Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982

www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Egalite-et...de-la.../Declaration-de-Mexico
consulté: 07/01/19

18- Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée par la 31ème session de la Conférence générale de l'Unesco, Paris, 2 novembre 2001

<https://survie.org/themes/economie/biens-publics-a-l.../declaration-universelle-de-l>
11

19- Organisation de l'unité Africaine. Les industries culturelles pour le développement de l'Afrique: le plan d'action de Dakar : rapport de la réunion d'experts sur les industries culturelles en Afrique, organisée par l'OUA et l'UNESCO, avec le soutien du PNUD, de l'ICA, et de la Fondation Culturelle et Sociale CEE/ACP Nairobi, Kenya, 20-24 janvier 1992. Unesco,

20- 1992. [file:///C:/Users/DOUFELLE%20GHISLAIN/Downloads/091675freb%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/DOUFELLE%20GHISLAIN/Downloads/091675freb%20(1).pdf)

21- Unesco, 2012 politique pour la créativité : guide pour le développement des industries culturelles et créatives

https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/politiques_pour_la_creativite-fr_0.pdf visité 12/08/18.

22- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005, Paris, le 20 octobre 2005.

http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, visité 08/02/19.

23- Accord sur les relations cinématographiques et audiovisuelles entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume du Maroc, Rabat, 4 mai 1987.

❖ Les articles utilisés

- 24- Paillard J., « Le Marché du Film du festival de Cannes, événement majeur de l'industrie cinématographique », *Géo économie* 2011/3 (n° 58), p. 77-87. DOI 10.3917/geoec.058.0077.
- 25- Pinto A., « L'exploitation d'un label de qualité dans une industrie culturelle. Le marché de la diffusion des films » *Recherche et Découverte* » dans les salles de cinéma », *Revue Française de Socio-Économie* 2012/2 (n° 10), p. 93-112.
- 26- BAH I GO-O., Othniel Halépien Bahi Go « Contribution À la Redynamisation Du Cinéma en Côte D'Ivoire » 2011 - 68 pages, Editions universitaires européennes 2011, Consulté le 7 novembre 2018.
- 27- Pierre-Martin G. « L'Art cinématographique. Études comparatives [Le Cinéma et l'Écho du Cinéma réunis », n° 25, 16 août 1912, p. 1-2 ; n° 26, 23 août 1912, p. 2 ; n° 32, 4 octobre 1912, p. 1-2]. In: 1895, revue d'histoire du cinéma, n°30, 2000. pp. 23-26.
- 28- Aurélie Pinto, « L'exploitation d'un label de qualité dans une industrie culturelle. Le marché de la diffusion des films » *Recherche et Découverte* » dans les salles de cinéma », *Revue Française de Socio-Économie* 2012/2 (n° 10), p. 93-112. DOI 10.3917/rfse.010.0093.
- 29- Jérôme Paillard, « Le Marché du Film du festival de Cannes, événement majeur de l'industrie cinématographique », *Géo économie* 2011/3 (n° 58), p. 77-87. DOI 10.3917/geoec.058.0077.

❖ Thèses et Mémoire

- 30- THIerno DIAGNE BA, 2013, l'industrie cinématographique au Sénégal : état des lieux et proposition d'une nouvelle stratégie à l'ère du numérique, Mémoire Université, p.58.
- 31- CADETTE NGALULA KABANYISHI, stratégie de redynamisation de l'industrie du cinéma au en République Démocratique du Congo : création d'un festival de film, Mémoire université, p.74.

❖ Cours Théorique

- 32- Cours de master 2, 2019, l'opérateur culturel privé face aux institutions, avec M. Victor N'SOUWODJI E HE, du 20 au 24 /01/2019, à l'Université Senghor (Master en développement département culture, spécialité gestion des industries culturelles).
- 33- Cours de master 2, 2019, Stratégie de coopération et de distribution internationale, M. Ferdinand Richard, du 21/02/2019, à l'Université Senghor (Master en développement département culture, spécialité gestion des industries culturelles).
- 34- Cours master 2, 2019, Négociation de partenariats, M. Laurent Sterna, du 03 au 7/02/2019, à l'Université Senghor (Master en développement département culture, spécialité gestion des industries culturelles).

ANNEXES

Annexe 1 Tableau de Résumé des interventions des principaux bailleurs des fonds des secteurs de la culture en RCA.

Partenaire	Principales interventions dans les secteurs culturels	Informations / budget
Coopération Française	-Centre Culturel Français : programmation d'événements dans les arts et la culture, bibliothèque, promotion et échanges culturels -Financement de productions et d'événements culturels	Non disponible
Coopération Américaine (Etats Unis)	-Centre Culturel Américain : programmation d'événements dans les arts et la culture, bibliothèque, promotion et échanges culturels - Fonds des Ambassadeurs pour la préservation culturelle : financement des projets de préservation du patrimoine culturel et de promotion des formes d'expressions culturelles traditionnelles	Subvention : montant compris entre 8250 000 et 16500 000FCFA
Union Européenne	-Projet FED : financement des projets nationaux et internationaux de développement culturel à l'endroit des acteurs culturels étatiques et non-étatiques - Programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisé (suspendu)	Subvention entre 250 000 et 400 000€
Banque Mondiale	Financement des projets de développement dont la culture et les NTIC - Développent Marketplace : concours de financement ouvert à tout opérateur de développement et destiné à appuyer un projet de développement innovant, pertinent, astucieux, ayant un fort impact pour un moindre coût	Plafond de financement : 125 000 000 FCFA (généralement entre 25 et 50 Millions)
OIF	Fonds francophones des Inforoutes : financement des projets de promotion de l'usage des NTIC et de développement d'initiatives de production de contenus et d'application numériques francophones - Fonds de garantie des industries culturelles : dispositif de garantie en faveur des entreprises culturelles est un moyen de faciliter l'accès au	Subvention : contribution maximale de 250 000€ -Minimum d'intervention par

	financement pour les entreprises culturelles en réduisant le risque pour l'établissement de crédit qui finance une opération - Fonds d'aide à la circulation du spectacle vivant : soutient la circulation des artistes professionnels et leurs spectacles (musique, théâtre et danse) à l'occasion de tourner et festivals internationaux	coopération : 1 million de FCFA -Subvention : contribution plafonnée à 15 000 €
--	---	--

Source : Source : GUIGUIKEMBI TOUCKIA Georges Davy (enquête d'Août 2011).

Annexes 2 : les métiers du cinéma

LES POSTES PERMANENTES	LE FILM EN PREPARATION	LE TOURNAGE	L'APRES TOURNAGE	DISTRIBUTION EXPLOITATION
<p>La production</p> <ul style="list-style-type: none"> - le producteur -le directeur de production <p>La réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réalisateur -le metteur en scène de seconde équipe 	<p>Le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - le scénariste - le dialoguiste - l'adaptateur - le gagman - le scénarimagier - le conseiller technique <p>Le choix des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'agent - le directeur de casting <p>La préparation du comédien</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chorégraphe - le maître d'armes -le répétiteur <p>Le décor</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chef décorateur - le chef constructeur - le peintre en décors - l'ensemblier 	<p>L'organisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier assistant réalisateur - la scripte - le régisseur <p>Mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - le machiniste - l'accessoiriste - l'électricien - le chef de transports <p>L'image</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chef opérateur - le cadreur - le pointeur -le photographe de plateau <p>Le son</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ingénieur du son - le perchiste <p>Préparation du comédien</p> <ul style="list-style-type: none"> - le costumier - le coiffeur - l'habilleur - le maquilleur <p>Le comédien</p> <ul style="list-style-type: none"> - la doublure - le cascadeur - le figurant 	<p>Le montage</p> <ul style="list-style-type: none"> - le monteur - le monteur son <p>Le son</p> <ul style="list-style-type: none"> - doublage et postsynchronisation - le directeur de plateau - le détecteur - le sous-titreur - le dialoguiste du doublage - le bruiteur - le concepteur son - le mixeur <p>Musique</p> <ul style="list-style-type: none"> - le compositeur - l'arrangeur - le chef d'orchestre - l'interprète <p>Effets spéciaux et animation</p> <ul style="list-style-type: none"> - les métiers des effets spéciaux - les métiers de l'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - le distributeur - l'exploitant - la caissière - l'ouvreuse - le projectionniste <p>Publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réalisateur de bande annonce - l'affichiste - l'attaché de presse

Source: creton 2005

Annexe 3: Questionnaire adressé au public

Identification

Nom et prénom(s) :

Fonction :

Age :

Sexe :

Questions

1- Combien de chaînes de télévisions connaissez-vous?

1 2 3 4

2- Pouvez-vous citer ?.....

1-

2-

3-

4-

3- Quelles chaînes diffusent les films centrafricains ?.....

4- Vous regardez des films ? Oui NON

5- En salle de cinéma sur internet à la télévision

6- Combien de fois par jour ?.....

Une fois , deux fois ,trois plus

7- Etes-vous satisfait quand vous regardez les films? Oui , non

Justifier

8- Quels genres de films aimez-vous regarder en RCA ?

a) Américains , français , africains , centrafricains

b) Action , fiction , séries , télénovelas , autres

c) Quels sont les films qui éduquent ?

Les films centrafricains Les films étrangers

Pourquoi?.....

9- Etes-vous d'accord pour la production de films centrafricains ?Oui , non

10- Est-ce que les films centrafricains vous intéressent ? oui non

11- Etes-vous satisfait de la qualité des films burkinabè que vous avez déjà vus ?

Oui /non pourquoi ?.....

12- Selon vous, peut-on parler de l'industrie cinématographique en Centrafrique ?

Oui non

13- pensez-vous qu'on peut former les jeunes dans le domaine de cinéma et l'audiovisuel ?

oui non

14- si cette formation commence, vous êtes prêts à être formés dans ce domaine?

Oui non
pourquoi?.....

15- êtes-vous prêts à devenir les acteurs de films en Centrafrique ?

Oui non
pourquoi?.....
.....

16- selon vous, le cinéma peut-être une source de création d'emploi en Centrafrique ?

oui non
comment?.....

17- Pensez-vous que l'Etat doit contribuer pour développement de l'industrie cinématographique? Oui non

Par quel moyen?.....

18- Que pensez-vous de festival de films?.....

19- Si on organise le festival de films à Bangui , vous êtes prêts à participer aux différentes activités de ce festival?

Oui non
Pourquoi?.....

Annexes 3 : projection des films dans les villes reculés de la RCA



Source : cinéma numérique ambulant de Centrafrique

Annexe 4: inauguration d'une salle de cinéma



Source:<https://afriquenewsinfo.wordpress.com/2019/02/04/centrafriqueinauguration-de-la-nouvelle-salle-culturelle-polyvalente-de-lalliance-francaise-de-bangui/>

Annexe 5: prestation de danses traditionnelles



Source: <https://www.la-croix.com/Culture/En-Centrafrrique-ballet-retrouver-unite-nationale-perdue-2018-03-06-1300918682>